



Observatoire
de la sécurité des flux
et des matières énergétiques

RAPPORT #1 – Octobre 2019

LA BELT AND ROAD INITIATIVE ET LA STRATÉGIE DE SÉCURISATION DES APPROVISIONNEMENTS ÉNERGÉTIQUES CHINOIS EN AFRIQUE

Philippe Copinschi
Catherine Locatelli
Manfred Hafner
Raphaël Danino-Perraud
Samuel Carcanague



AVEC LE SOUTIEN DE



LA CHINE DANS LA MONDIALISATION : UNE (INTER)DÉPENDANCE ASSUMÉE	3
LE MIX ÉNERGÉTIQUE DE LA CHINE -.ÉTAT DES LIEUX ET PERSPECTIVES	5
UNE CONSOMMATION QUI S’ENVOLE, ENCORE CENTRÉE SUR LE CHARBON	5
LES ÉNERGIES RENOUVELABLES EN PLEIN BOOM.....	9
NUCLÉAIRE : LES AMBITIONS CONTRARIÉES	10
UNE DÉPENDANCE CROISSANTE AUX .IMPORTATIONS DE PÉTROLE ET DE .GAZ NATUREL	11
PÉTROLE UNE DÉPENDANCE STRUCTURELLE	11
GAZ NATUREL : LA NOUVELLE DÉPENDANCE	13
CARTE N°1 : LES PRINCIPALES IMPORTATIONS D’HYDROCARBURES DE LA CHINE	16
LA POLITIQUE ÉNERGÉTIQUE .CHINOISE	19
GÉRER LA DÉPENDANCE PÉTROLIÈRE ET GAZIÈRE	20
DIVERSIFICATION DES ROUTES D’APPROVISIONNEMENT.....	21
DIVERSIFICATION DES SOURCES D’APPROVISIONNEMENT.....	21
SÉCURISATION DES ROUTES MARITIMES	23
INTERNATIONALISATION DES COMPAGNIES PÉTROLIÈRES CHINOISES	24
LA BELT AND ROAD INITIATIVE (BRI) : OBJECTIFS ET MOYENS	25
RELANCER L’ÉCONOMIE CHINOISE PAR L’OUVERTURE ET LA CONQUÊTE DE NOUVEAUX MARCHÉS.....	27
RENFORCER LA SÉCURITÉ ÉNERGÉTIQUE	28
INITIER UNE STRATÉGIE DE DÉSENCERCLEMENT ET BÂTIR UNE NOUVELLE CLIENTÈLE DIPLOMATIQUE.....	29
FINANCEMENT ET RÉALISATIONS DES PROJETS : UN MODE OPÉRATOIRE COMMUN.....	29
L’AFRIQUE DANS LA BRI	31
CARTE N°2 : LA PRÉSENCE CHINOISE EN AFRIQUE : INVESTISSEMENTS ÉCONOMIQUES ET <i>SOFT POWER</i>	32
PANORAMA DE LA SCÈNE PÉTROLIÈRE .ET GAZIÈRE AFRICAINE.....	33
UNE CONTRIBUTION MODESTE, MAIS STRATÉGIQUE	33
LES RAISONS DE L’ATTRACTIVITÉ DE L’AFRIQUE POUR LES ACTEURS ÉTRANGERS.....	36
UN ESPACE LARGEMENT OUVERT À LA CONCURRENCE	37
LES COMPAGNIES CHINOISES EN AFRIQUE	38
.LA CHINE DANS LE SECTEUR MINIER .AFRICAIN	42
DES INVESTISSEMENTS (RELATIVEMENT) CIBLÉS : CONSTANTES GÉOGRAPHIQUES ET INDUSTRIELLE.....	43
LA BRI, NOUVEAU VECTEUR DES INVESTISSEMENTS CHINOIS DANS LES INFRASTRUCTURES EN AFRIQUE	47
CARTE N°3 : LES AMBITIONS CHINOISES EN AFRIQUE	49
ÉLÉMENTS DE CONCLUSION : LES .NOUVELLES.STRATÉGIES DE LA .CHINE EN AFRIQUE.....	50
L’AFRIQUE, NOUVEAU MARCHÉ ET TREMPIN DE L’INTERNATIONALISATION DES COMPAGNIES CHINOISES	50
UNE DÉPENDANCE FINANCIÈRE AUX CONSÉQUENCES GÉOPOLITIQUES.....	51
LA CONSTRUCTION D’UNE NOUVELLE CLIENTÈLE DIPLOMATIQUE ET SES LIMITES	52
ENGAGEMENTS SÉCURITAIRES ET MILITAIRES.....	54
RÉFÉRENCES ESSENTIELLES	56

LA CHINE DANS LA MONDIALISATION : UNE (INTER)DÉPENDANCE ASSUMÉE

Comprendre la place de la Chine dans le monde contemporain impose une première mise en perspective de l'évolution de son modèle économique et de son régime politique. Alors qu'elle fut, jusqu'à la fin des années 1970, l'incarnation du tiers monde et l'un des leaders du mouvement des non-alignés, la Chine incarne aujourd'hui une nouvelle forme de capitalisme d'État, dans lequel le gouvernement joue un rôle central, mais où les idéaux sociaux et économiques communistes ont quasiment tous disparu.

La Chine, pays officiellement communiste depuis 1949, a longtemps été à la traîne économiquement. Fidèle aux principes marxistes, le régime chinois privilégie sous Mao (1949-1976) une économie autarcique, capable de se passer des importations, et largement centrée sur le développement de l'industrie lourde. Face à l'échec patent de ce modèle de développement, un tournant radical s'opère avec l'arrivée au pouvoir de Deng Xiao-ping en 1979. Le rêve d'indépendance économique est abandonné, dans les discours comme dans la pratique, et la priorité devient au contraire de progressivement s'intégrer dans la mondialisation en s'appuyant sur son principal avantage (une main-d'œuvre surabondante et peu chère) tout en cherchant à l'extérieur ce dont elle manque (le capital).

Grâce à la mise en place, à partir de 1980, des zones économiques spéciales dans lesquelles les entreprises des pays industrialisés viennent fabriquer leurs produits grâce à une main-d'œuvre abondante, pour les exporter ensuite vers les marchés consommateurs (c'est-à-dire les pays riches comme les États-Unis, l'Europe, etc.), la Chine est progressivement devenue l'atelier du monde. La Chine produit avant tout, non pour son marché intérieur, mais pour approvisionner le marché mondial.

Près de quarante ans après son lancement, le modèle de développement affiche un bilan *a priori* très positif. Le PIB chinois (en parité de pouvoir d'achat) est ainsi passé de quelque 300 milliards de dollars en 1980 à 25 500 milliards de dollars en 2018, soit une croissance économique moyenne supérieure à 10 % par an pendant près de 40 ans¹. Si l'économie chinoise a connu un certain ralentissement depuis 2008 avec une croissance de 6,6 % en 2018 (6,2 % prévu en 2019, soit le taux le plus bas depuis 1990, au moment de la [relative et courte] mise au ban de la Chine suite au massacre de la Place Tiananmen), la Chine dispute dorénavant la place de première économie mondiale aux États-Unis².

Étant donnée l'immense population du pays (près de 1,4 milliard d'habitants en 2018), le PIB par habitant en parité de pouvoir d'achat (environ 18 500 dollars par habitant et par an) demeure

¹ Source statistique : Fonds Monétaire International (FMI). Il convient de rester extrêmement prudent face aux chiffres officiels chinois, dans le domaine économique comme dans tout autre. La manipulation par les autorités chinoises des données statistiques à des fins politiques est de notoriété publique, que ce soit pour minimiser leur portée (par exemple le budget militaire est très vraisemblablement sous-évalué pour ne pas prêter le flanc à la critique de la part des autres grandes puissances et des pays voisins) ou masquer des problèmes (par exemple les données de pollution de l'air dans les grandes villes), soit au contraire pour démontrer l'efficacité des politiques mises en place par le gouvernement (en matière démographique, économique, etc.).

² La Chine est, depuis 2014, considérée comme la première économie mondiale en comparant les PIB des différents pays en parité de pouvoir d'achat, mais reste toujours second en prenant en compte le PIB nominal.

encore modeste en comparaison avec celui des pays les plus développés (États-Unis : 60 000\$/hab., UE28 : 42 000\$/hab.). Le pays a connu le développement d'une importante classe moyenne (principalement urbaine) estimée à près de 400 millions de personnes³. Avec le ralentissement de la croissance à partir de 2008, le gouvernement a d'ailleurs cherché à davantage s'appuyer sur cet immense marché intérieur pour soutenir la croissance, tout en relançant ses investissements dans les grands projets d'infrastructures pour soutenir l'activité des entreprises nationales. Cette trajectoire économique a bouleversé la position géopolitique de la Chine et sa politique étrangère. Par la logique de son modèle de développement, la Chine s'est progressivement intégrée dans la mondialisation, en acceptant son principe de base, l'interdépendance. Pour fonctionner, la Chine doit être capable d'attirer les capitaux (et technologies) étrangers, de s'approvisionner en matières premières et produits semi-finis importés, et d'exporter ensuite la production vers les marchés consommateurs, en particulier les pays de l'OCDE. Ces contraintes sont parfaitement assumées par le régime.

Assez logiquement, Pékin s'est très largement assagi au cours des dernières décennies. Aujourd'hui, même si des disputes territoriales perdurent (principalement autour de la souveraineté en mer de Chine et, dans une moindre mesure, dans l'Himalaya), les relations diplomatiques de la Chine avec ses voisins sont globalement pacifiées et le régime semble avant tout soucieux d'éviter tout dérapage lorsqu'une crise survient. Alors que la Chine de Mao affichait une rhétorique révolutionnaire et soutenait activement des guérillas dans de nombreux pays de la région, celle de Deng Xiao-ping et de ses successeurs est devenue géopolitiquement conservatrice, logiquement désireuse d'entretenir de bonnes relations avec ses fournisseurs et ses clients, hostile à toute déstabilisation du système international et à tout ce qui mettrait en cause le *statu quo* sur lequel est fondé son développement.

4

Totalement intégrée dans l'économie globalisée, l'économie chinoise dépend certainement du reste du monde (pour les capitaux à attirer, pour les matières premières nécessaires pour assurer la production industrielle, pour les marchés extérieurs sur lesquels écouler la production, etc.). En retour, l'économie mondiale est dépendante de la Chine, où une grande partie de la production manufacturière mondiale est localisée et qui assure une large part de la demande mondiale, de matières premières notamment. Cette situation d'interdépendance est parfaitement assumée par le régime chinois, dont l'objectif n'est pas de s'en défaire.

Aujourd'hui, la vulnérabilité de la Chine réside en réalité dans la sécurité des flux, essentiellement maritimes, d'approvisionnement (en particulier énergétique) et d'exportation de l'économie chinoise. Pour le régime chinois, le problème fondamental n'est pas tant la dépendance de la Chine vis-à-vis du marché que la position hégémonique des États-Unis sur les mers, en particulier autour de la Chine. La Belt and Road Initiative (BRI) est l'une des réponses à ce problème.

C'est dans ce contexte que l'on doit analyser les rapports de la Chine au continent africain. Ceux-ci se comprennent certes à travers la dépendance de la Chine aux importations énergétiques, du fait d'un mix énergétique encore largement dominé par les hydrocarbures. Néanmoins, l'intérêt de Pékin pour l'Afrique, acteur émergent, mais au poids encore relatif sur la scène pétro-gazière mondiale, dépasse la simple question des approvisionnements énergétiques et s'intègre dans une stratégie d'expansion économique, géopolitique et stratégique plus globale qu'il ne faut pas sous-estimer.

³ Selon les statistiques officielles du Bureau national des Statistiques chinois (www.stats.gov.cn/english), qui se fondent sur une définition plus lâche et des seuils de revenus plus bas que ceux des pays de l'OCDE.

LE MIX ÉNERGÉTIQUE DE LA CHINE - ÉTAT DES LIEUX ET PERSPECTIVES

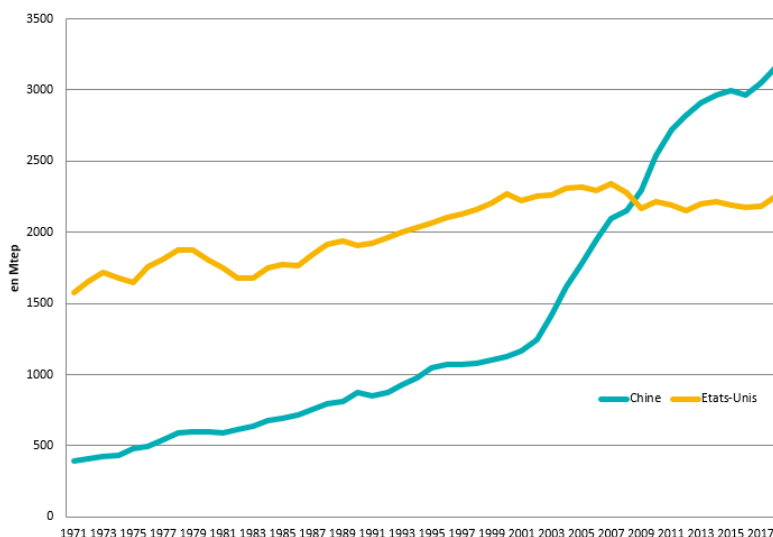
UNE CONSOMMATION QUI S'ENVOLE, ENCORE CENTRÉE SUR LE CHARBON

L'extraordinaire croissance économique chinoise au cours de ces quarante dernières années a logiquement fait s'envoler les besoins en énergie du pays, en particulier depuis le début des années 2000. La consommation d'énergie primaire de la Chine a été multipliée par six depuis le début des années 1980, pour atteindre 3 164 millions de tonnes équivalent pétrole (Mtep) en 2018, une hausse trois fois plus rapide que la consommation mondiale qui, elle, a juste doublé. Avec une consommation d'énergie par habitant qui atteint aujourd'hui 2,3 tep (soit trois fois la consommation d'un Indien et 70 % de celle d'un Européen), la Chine est devenue un acteur central de la scène énergétique mondiale. Sa part dans la consommation mondiale d'énergie primaire a bondi de 8 à 22 % entre 1980 et 2018, ce qui en fait, depuis 2008, le premier consommateur d'énergie primaire dans le monde, devant les États-Unis (16 % de la consommation globale d'énergie primaire en 2018 – Voir Graphique 1). À noter toutefois que si la consommation d'énergie en Chine a crû de 11 % par an en moyenne entre 2000 et 2011, la croissance a fortement ralenti depuis lors, reflétant à la fois le ralentissement général de l'économie chinoise depuis le début de la décennie, et la transition en cours vers une économie basée sur des secteurs d'activité à forte valeur ajoutée et moins énergivores que par le passé. Selon Enerdata (EnerFuture 2018 : scénario Ener-Blue), la Chine devrait continuer à augmenter sa consommation d'énergie primaire pour atteindre 3,2 Gtep en 2020. Le pic de consommation devrait être atteint vers 2035 à 4 Gtep selon la compagnie pétrolière chinoise CNPC.

5

Graphique 1 :
Évolution de la consommation
d'énergie primaire en Chine et aux
États-Unis, 1971-2018

Source : Enerdata

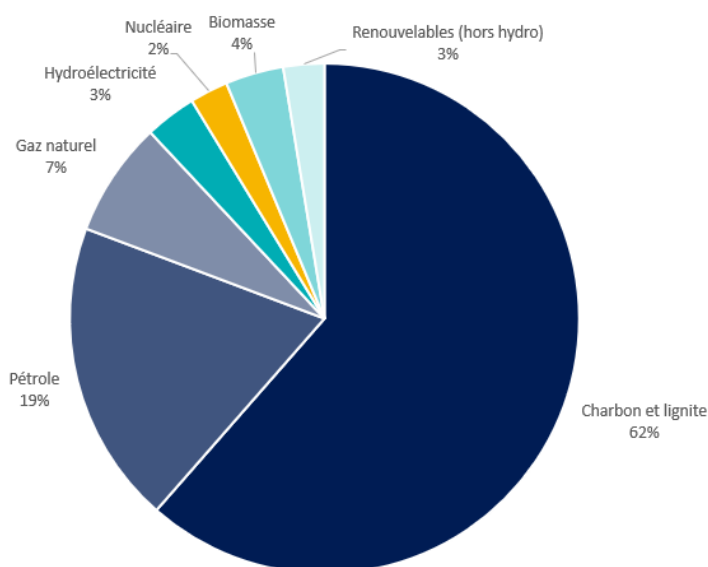


La consommation d'énergie primaire de la Chine reste dominée par le charbon, pour lequel la Chine est quasi autosuffisante, qui représente près de 60 % de sa consommation totale et l'essentiel de sa production d'électricité. Viennent ensuite le pétrole (un peu moins de 20 % de la consommation) et le gaz naturel (7,3 %), tous deux majoritairement dépendants des importations.

Malgré les efforts de la Chine pour tenter de diversifier son mix énergétique, notamment en lien avec sa politique de lutte contre le réchauffement climatique, le poids des énergies renouvelables (y compris l'hydraulique) et du nucléaire reste faible, bien qu'en progression notable. L'hydraulique, dont la Chine est l'un des leaders mondiaux tant en termes de capacités installées qu'en termes de savoir-faire technique, assure environ 3,5 % des besoins en énergie primaire, tandis que les autres énergies renouvelables (y compris la biomasse) comptent pour 6,5 % et le nucléaire pour 2,5 % (voir Graphique 2).

Graphique 2 :
Consommation d'énergie primaire en Chine, par source d'énergie, 2018

Source : Enerdata



6

L'évolution du mix énergétique chinois met cependant en évidence la diminution progressive du poids relatif du charbon au cours de ces dernières années (passé de 70 % en 2008 à 60 % en 2018) et la montée du gaz naturel (de 3,2 % à 7,3 %) et des énergies renouvelables (de 0,5 % à plus de 2,5 %). La part du nucléaire est certes montée de 1 % en 2008 à près de 2,5 % en 2018, mais progresse deux fois moins vite que les énergies renouvelables (voir Tableau 1).

Tableau 1 :

Structure de la consommation d'énergie primaire de la Chine en 2008, 2013 et 2018

(en millions de tonnes équivalent pétrole – Mtep)

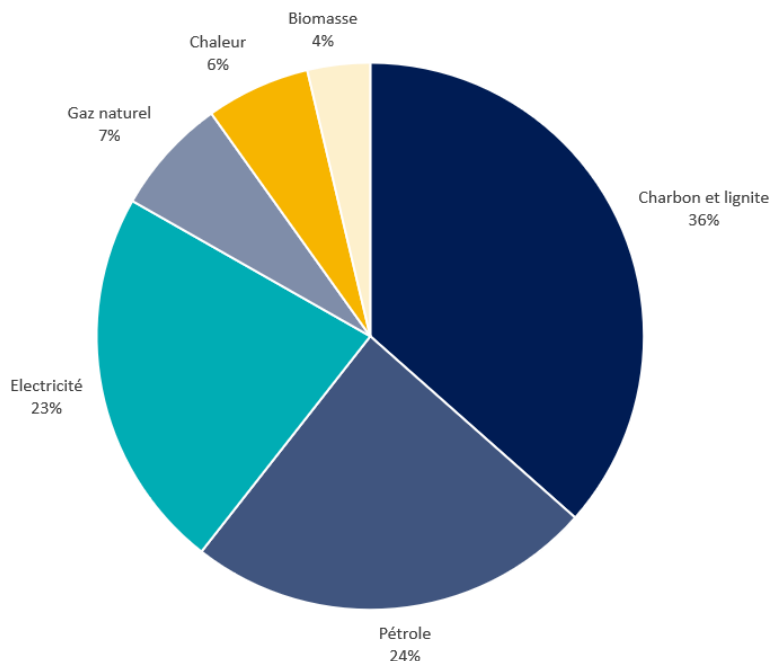
	2008		2013		2018	
	Mtep	%	Mtep	%	Mtep	%
Charbon et lignite	1503	69,7%	2025	69,6%	1945	61,5%
Pétrole	363	16,8%	487	16,7%	609	19,3%
Gaz naturel	68	3,2%	140	4,8%	230	7,3%
Hydroélectricité	50	2,3%	78	2,7%	103	3,3%
Nucléaire	18	0,8%	29	1%	77	2,4%
Biomasse	144	6,7%	114	3,9%	117	3,6%
Renouvelables (hors hydro)	9	0,4%	38	1,3%	82	2,6%
Total énergie primaire	2155	100 %	2912	100 %	3164	100 %

Source : Enerdata

La centralité du charbon et du pétrole se retrouve également dans le bilan de la consommation finale d'énergie, où la part du charbon, toujours dominant, régresse progressivement (36 % en 2018 contre 46 % en 2008), tandis que celle du pétrole reste stable (autour de 25 % - voir Graphique 3 et Tableau 2).

Graphique 3 :
Consommation finale d'énergie en Chine, par source d'énergie, 2018

Source : Enerdata



7

Tableau 2 :
Structure de la consommation finale d'énergie en Chine en 2008, 2013 et 2018
(en millions de tonnes équivalent pétrole – Mtep)

	2008		2013		2018	
Charbon et lignite	723	46,2%	889	44,4%	8316	36,5%
Pétrole	3448	22,0%	432	21,6%	5479	24,0%
Electricité	245	15,6%	387	19,3%	515	22,6%
Gaz naturel	54	3,4%	98	4,9%	157	6,9%
Chaleur	61	3,9%	101	5,0%	140	6,2%
Biomasse	139	8,9%	96	4,8%	84	3,7%
Total consommation finale	1565	100,0%	2003	100,0%	2273	100,0%

Source : Enerdata

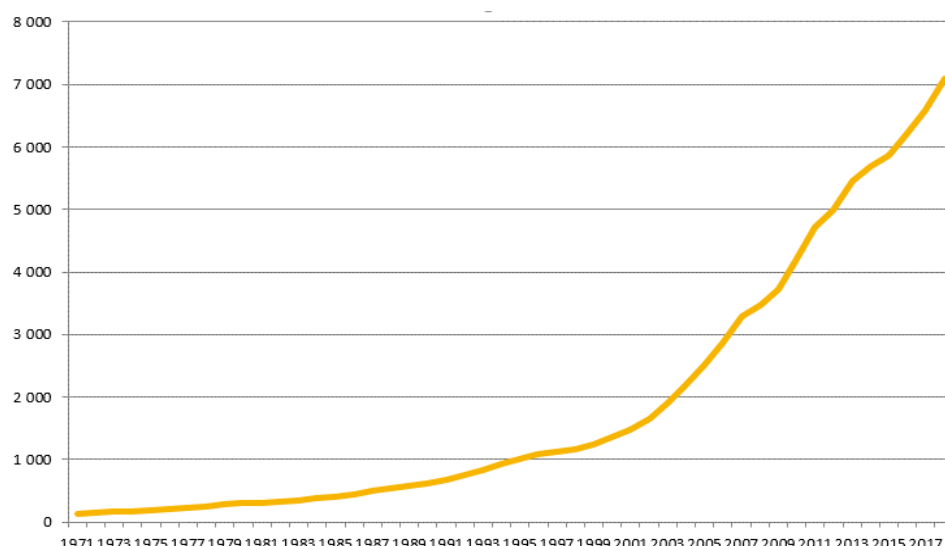
Plus spectaculaire encore que la croissance continue de la consommation d'énergie en Chine, est celle de sa consommation d'électricité (voir Graphique 4). Entre 1980 et 2018, la consommation d'électricité en Chine a été multipliée par 25 et sa part dans la consommation finale d'énergie a atteint près de 25% en 2018 (contre 15% en 2008). Cependant, alors que la croissance de la demande d'électricité était de 11% par an entre 2000 et 2014, elle est tombée à 3% en 2018 (7% par an en moyenne entre 2015 et 2018), traduisant la baisse de la croissance économique chinoise,

même si la demande d'électricité devrait continuer à augmenter sensiblement dans la décennie à venir, à un rythme de près de 4 % par an d'ici à 2030⁴.

L'industrie absorbe environ les deux tiers de cette électricité (principalement pour le secteur chimique et ceux des métaux non ferreux, de l'acier, de minerais non métalliques, etc.), suivi du secteur résidentiel (16 %) et du secteur des services (16 % également) ; mais l'émergence d'une classe moyenne et la transition engagée pour rendre l'économie chinoise moins dépendante du secteur industriel devraient rapidement faire diminuer l'importance relative de l'industrie.

Graphique 4 :
Évolution de la
consommation
d'électricité en Chine,
1971-2018
(en TWh)

Source : Enerdata

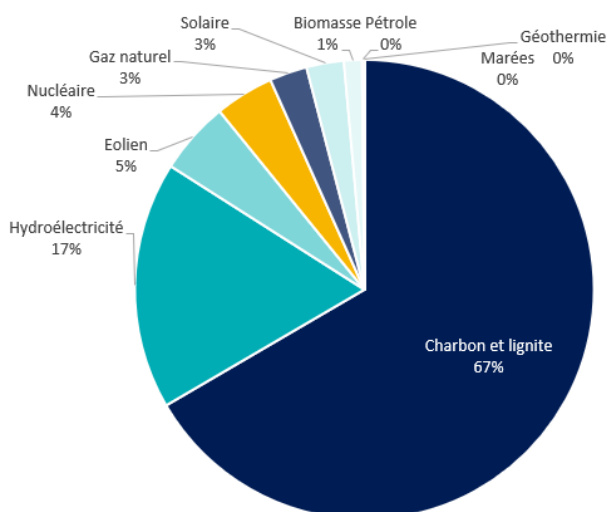


8

La production d'électricité dépend encore aux deux tiers du charbon (voir Graphique 5), même si ce taux est en diminution (le charbon assurait près de 80 % de la production d'électricité en 2008). L'hydroélectricité est la seconde source pour la production d'électricité. Le nucléaire est en progression depuis une dizaine d'années grâce à la mise en service de plusieurs centrales, mais reste à un niveau modeste (4 % de la production électrique), tandis que les énergies renouvelables (surtout éolien et solaire, dont les productions restent cependant encore limitées) sont en croissance rapide.

Graphique 5 :
Production d'électricité en Chine,
par source d'énergie, 2018

Source : Enerdata



⁴ AIE/WEO 2017

Tableau 3 :

Production d'électricité en Chine, par source d'énergie en 2008, 2013 et 2018

(en GWh)

	2008		2013		2018	
Charbon et lignite	2 730 426	78,8%	4 092 597	75,1%	4 722 659	66,6%
Hydroélectricité	585 187	16,9%	920 291	16,9%	1 235 920	17,4%
Eolien	14 800	0,4%	141 197	2,6%	362 738	5,1%
Nucléaire	68 394	2,0%	111 613	2,0%	294 303	4,1%
Gaz naturel	34 566	1,0%	106 623	2,0%	187 976	2,7%
Solaire	152	0,0%	15 477	0,3%	186 614	2,6%
Biomasse	14 700	0,4%	49 303	0,9%	90 010	1,3%
Pétrole	18 809	0,5%	10 013	0,2%	11 430	0,2%
Géothermie	144	0,0%	125	0,0%	125	0,0%
Énergies des mers	7	0,0%	8	0,0%	11	0,0%
Total	3 467 185		5 447 247		7 091 786	

Source : Enerdata

Cette montée en puissance des énergies renouvelables (éolien et solaire) et, dans une moindre mesure, du gaz naturel, est une tendance structurelle forte. Depuis 2013, la moitié des nouvelles capacités de production électrique était le fait des énergies renouvelables (y compris l'hydraulique) et du gaz naturel.

9

LES ÉNERGIES RENOUVELABLES EN PLEIN BOOM

L'évolution du secteur des énergies renouvelables (éolien, solaire, etc.) en Chine est spectaculaire et permet à la Chine de se poser en leader sur ce marché. Elle est le fruit d'une politique volontariste des autorités, dont l'objectif est de parvenir à un taux de 15 % d'énergies renouvelables dans le mix énergétique national en 2020 et 20 % en 2030 ; et d'atteindre 9 % d'électricité d'origine renouvelable hors-hydro en 2020, et 35 % en 2030. La Chine est aujourd'hui le pays affichant les plus grandes capacités de production éolienne et solaire dans le monde, loin devant tous les autres pays. Les capacités photovoltaïques installées s'élevaient à 176 GW en 2018 (dont 44 GW installés en 2018), soit largement plus que l'objectif que le gouvernement avait fixé en 2016 dans le cadre du 13^e Plan quinquennal, à savoir 105 GW en 2020. La capacité de production d'électricité éolienne en Chine était, elle, de 184 GW en 2018, en hausse plus de 10 % par rapport à 2017 (+ 20 GW), en ligne avec l'objectif du Plan quinquennal, qui vise à produire 200 GW de capacités éoliennes en 2020.

La Chine est, en valeur absolue, le premier producteur mondial d'électricité hydraulique, éolienne, photovoltaïque et à base de biomasse ; c'est également le premier producteur mondial de chaleur solaire et géothermique. Le pays abrite environ un tiers des capacités mondiales de production éolienne et solaire, et 28 % des capacités hydroélectriques mondiales. Et le poids de la Chine continue d'augmenter : en 2018, 45 % des nouvelles capacités photovoltaïques installées dans le

monde l'ont été en Chine, ainsi que 35 % des nouvelles capacités hydroélectriques et 42 % des capacités éoliennes additionnelles⁵. À noter cependant que la Chine a enregistré une décélération sensible de son marché de l'énergie solaire en 2018 suite à une révision des politiques publiques de soutien et la diminution sévère des subsides aux énergies renouvelables, motivée par sa volonté de privilégier dorénavant la montée en gamme plutôt que la croissance du marché à tout prix.

Cette dynamique générale de développement des énergies renouvelables a permis l'émergence d'acteurs industriels de premier plan. Ainsi, sept des dix plus gros fabricants mondiaux de panneaux solaires sont chinois, dont les quatre premiers⁶ ; de même, cinq des dix plus gros constructeurs de turbines éoliennes sont chinois⁷. La fin du généreux système de subvention de l'énergie solaire décidée en mai 2018 a eu un impact fort sur les producteurs de panneaux solaires, confrontés à un surplus de production et à une chute des prix. L'internationalisation de leurs activités et la recherche de nouveaux marchés à l'étranger sont parmi les principales réponses apportées pour faire face à cette difficulté.

NUCLÉAIRE : LES AMBITIONS CONTRARIÉES

La part du nucléaire dans le mix énergétique chinois demeure relativement modeste (2,5 %), mais est, depuis la mise en service des premières centrales dans les années 1990, en augmentation régulière. La capacité nucléaire installée est passée de 2,2 GW en 2000 à 45 GW en 2018 et va continuer à augmenter dans les prochaines années avec l'achèvement progressif des onze réacteurs actuellement en construction (pour une capacité additionnelle de 13 GW). Avec la mise en service de sept nouveaux réacteurs en 2018 (pour une puissance installée de 7 GW), dont celui de Taisham-1 (1660 MW), le premier réacteur EPR à être raccordé au réseau, la Chine compte 47 réacteurs en opération. La Chine est le pays où se concentre près de la moitié de la capacité nucléaire en construction dans le monde.

10

Cette progression du nucléaire en Chine est certes remarquable, mais elle reste en deçà des ambitions affichées par le pouvoir. L'objectif du 13^e plan quinquennal (2016-2020) est en effet très ambitieux puisqu'il prévoit de doubler la capacité nucléaire sur la période pour arriver à une puissance installée de 58 GW en 2020 ; il est peu probable que ce niveau soit atteint l'année prochaine puisque seuls cinq réacteurs devraient être achevés en 2019. À l'horizon 2030, l'objectif du gouvernement est d'augmenter les capacités nucléaires à un niveau situé entre 150 et 200 GW, ce qui nécessiterait la mise en service d'une dizaine de nouveaux réacteurs chaque année.

Conformément aux stratégies industrielles qu'elle a jusqu'ici menées, la Chine s'est d'abord lancée dans une politique « d'achat à l'étranger » de plusieurs filières. Elle entend aujourd'hui développer sa propre logique industrielle au travers d'une adaptation des filières nucléaires importées. L'un des objectifs stratégiques pour la Chine est d'acquérir une autonomie sur la partie amont du cycle (mines, conversion, enrichissement et fabrication du combustible) ; ce qu'elle est en passe de réaliser. En revanche, elle accuse une dépendance croissante en matière de ressources et mène dans ce domaine une politique active (mais difficile) de sécurisation des ressources à l'étranger. La

⁵ REN21. 2019. *Renewables 2019 Global Status Report*.

⁶ Il s'agit des sociétés JinkoSolar, JA Solar, Trina Solar, LONGi Solar, Risen Energy, GCL-SI et Talesun, auxquels on peut rajouter le sino-canadien Canadian Solar.

⁷ Il s'agit de Goldwin (14 % de parts de marché), Envision Energy (8,5 %), Mingyang (5 %), Guodian United (2,5 %) et Sewind (2,3 %). Le leader du marché reste le danois Vestas, (20 %).

Chine, qui a produit 1,5 kt d'uranium en 2017, importe son uranium principalement du Kazakhstan, d'Ouzbékistan, de Namibie, d'Australie, du Niger et du Canada.

UNE DÉPENDANCE CROISSANTE AUX IMPORTATIONS DE PÉTROLE ET DE GAZ NATUREL

PÉTROLE UNE DÉPENDANCE STRUCTURELLE

En 2018, la consommation pétrolière de la Chine s'est élevée à 12,64 Mb/j (soit 20 % de sa consommation primaire d'énergie), ce qui en fait le second consommateur mondial derrière les États-Unis (20 Mb/j). La croissance de la consommation de pétrole au cours de ces dernières années (de plus de 6 % en moyenne par an sur les dix dernières années) s'explique avant tout par le développement du parc automobile et plus généralement des transports. Avec 28 millions de véhicules vendus en 2018, la Chine est le premier marché automobile dans le monde devant les États-Unis (17 millions). Malgré un léger recul des ventes en 2018, pour la première fois en deux décennies, la taille du marché automobile chinois a été multipliée par quatre au cours de ces dix dernières années. Cependant, sous l'effet du ralentissement de l'économie, des politiques volontaristes du gouvernement pour accélérer la transition vers des véhicules électriques⁸ et pour limiter la pollution automobile dans les villes, et des engagements climatiques pris par les autorités (voir *infra*), la croissance de la consommation pétrolière pourrait se ralentir d'ici 2030. Ainsi selon le scénario du *World Energy Outlook* de l'AIE, la consommation pétrolière de la Chine ne devrait croître plus que de 1,3 % par an entre 2016 et 2040 pour atteindre 14,9 Mb/j en 2025 puis se stabiliser à 15,7 Mb/j à partir de 2030⁹.

11

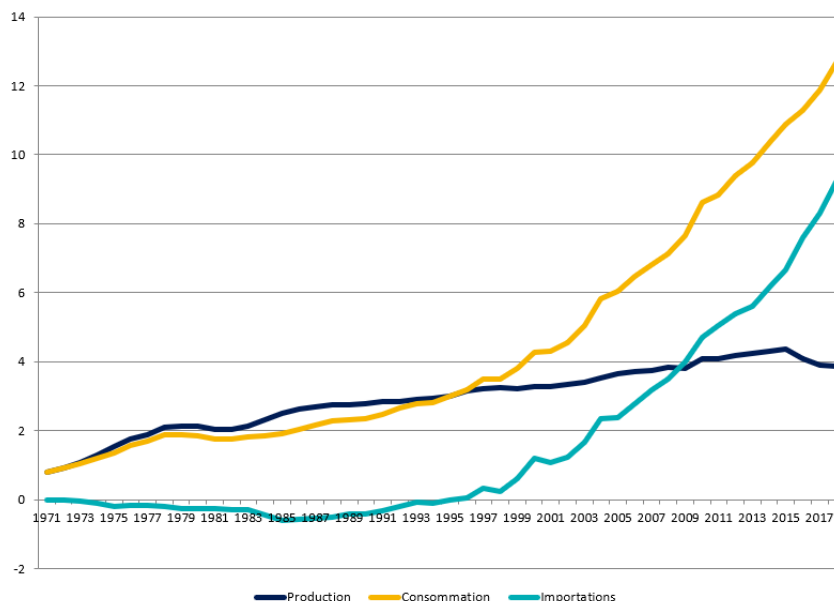
Or si la consommation chinoise de pétrole s'est envolée, la production nationale est, dans le même temps, restée relativement stable, à un peu moins de 4 Mb/j. Au cours de ces dix dernières années, la croissance des importations de pétrole de la Chine a été en moyenne de 10 % par an, faisant de la Chine le premier importateur mondial de pétrole (9,2 millions de barils par jour (Mb/j)), devant les États-Unis (8,4 Mb/j), alors que le pays était auto-suffisant jusqu'en 1994. Les importations représentent désormais plus de 70 % de la consommation pétrolière de la Chine, largement au-delà du plafond de 62 % que l'État s'était fixé.

⁸ La Chine est l'un des pays du monde où la transition vers les voitures électriques est la plus avancée. En 2018, la moitié des voitures électriques vendues dans le monde l'a été en Chine. Pour autant, les véhicules électriques n'y représentent encore que moins de 5 % des ventes de voitures.

⁹ AIE/WEO (2018)

Graphique 6 :
Évolution de la production et de la consommation de pétrole brut en Chine, 1971-2018
(en Mb/j)

Source : Enerdata



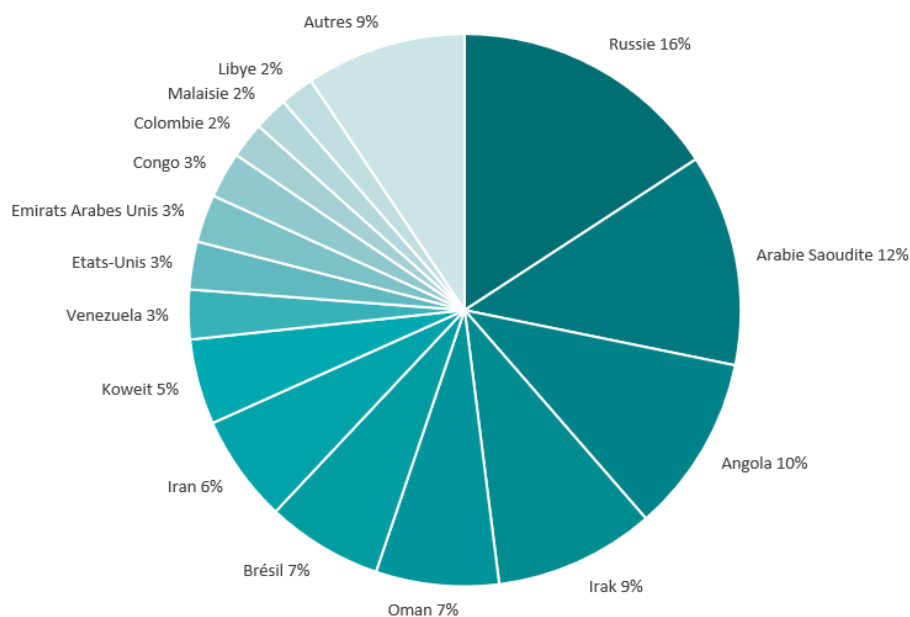
Face à sa dépendance croissante vis-à-vis des importations, le gouvernement chinois cherche à accroître la production nationale. Avec des réserves prouvées de 25 milliards de barils, la Chine possède du pétrole en quantité non négligeable. Pour autant, l'AIE prévoit que la production chinoise de pétrole (actuellement de 3,9 Mb/j contre 4,3 Mb/j en 2015, le record de production du pays) devrait continuer de décroître dans les années à venir pour atteindre une production d'à peine 3,1 Mb/j en 2040¹⁰. En effet, les principaux gisements dans l'Est et le centre du pays ont soit atteint un plateau de production, soit sont dans une phase de déclin. De plus, les efforts d'exploration n'ont pas donné les résultats attendus et il existe peu de nouveaux projets qui pourraient être rapidement développés, malgré les investissements conséquents des compagnies pétrolières chinoises, poussées par le gouvernement. Selon l'AIE, la Chine devra continuer à augmenter ses importations pétrolières dans les deux prochaines décennies, même si le développement de capacités de liquéfaction du charbon pourrait légèrement ajouter à la production d'hydrocarbures liquides et limiter partiellement la hausse de la dépendance envers les importations.

Afin de stimuler la recherche et la production nationale de pétrole, le gouvernement a passé en 2017, une nouvelle législation visant à faciliter les investissements étrangers dans le secteur pétrolier, notamment pour permettre aux compagnies pétrolières de monter des *joint-ventures* avec les compagnies chinoises sur le territoire chinois. Cette mesure vise également à faciliter l'intégration des compagnies pétrolières chinoises dans des *joint-ventures* à l'étranger. Certaines compagnies internationales (dont Chevron, Shell, ConocoPhillips, Kerr-McGee) sont dorénavant actives aux côtés des entreprises chinoises CNOOC et PetroChina dans l'*offshore* de la mer de Chine, seule région chinoise où la production pétrolière connaît actuellement un réel développement. La volonté affichée par le pouvoir chinois d'imposer sa souveraineté sur la majeure partie de la mer de Chine s'explique en partie par l'important potentiel pétrolier et gazier de cette région.

¹⁰ AIE/WEO, 2018

Graphique 7 :
Origine des importations
de pétrole brut en Chine
en 2018

Source : AIE



Les pays du Moyen-Orient sont à l'origine de près de la moitié des importations de pétrole brut de la Chine, tandis que l'Afrique en assure un peu plus de 15 %, essentiellement grâce à l'Angola. À l'exception de celles en provenance de Russie et d'Asie centrale, toutes les importations arrivent par voie maritime, dont la majeure partie (depuis le Moyen-Orient et l'Afrique) passe par l'océan indien et le détroit de Malacca¹¹. C'est là la principale vulnérabilité du système d'approvisionnement énergétique identifiée par les autorités chinoises, qui redoutent que les États-Unis, qui contrôlent de fait ces routes maritimes, ne soient en mesure de couper l'approvisionnement pétrolier de la Chine. L'enjeu de sécurité énergétique reste une préoccupation majeure pour le gouvernement.

13

GAZ NATUREL : LA NOUVELLE DÉPENDANCE

Cette même tendance générale se retrouve dans le cas du gaz naturel. La consommation gazière de la Chine s'est envolée ces dernières années pour atteindre 274 Gm³ en 2018, ce qui en fait le 3^e plus gros consommateur mondial derrière les États-Unis (845 Gm³) et la Russie (504 Gm³). Sur la période 2008-2018, la croissance moyenne de la consommation chinoise de gaz naturel a été de plus de 17 % par an. Malgré une belle croissance de sa production gazière (7 % par an en moyenne depuis 2008), il en a résulté une forte augmentation de ses importations (plus de 30 % par an en moyenne sur la période 2008-2018). Avec quelque 115 Gm³ (44 Gm³ par gazoduc et 71 Gm³ de gaz naturel liquéfié - GNL) de gaz importés en 2018, la Chine est devenue l'année dernière le premier importateur de gaz naturel dans le monde et a assuré à elle seule près de 55 % de la croissance des échanges mondiaux de gaz naturel¹².

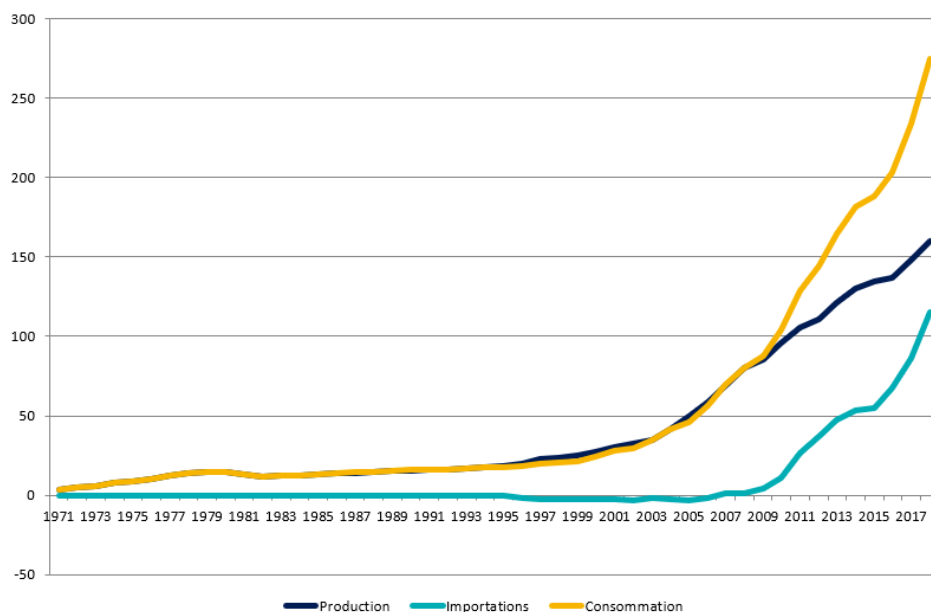
¹¹ Trois pipelines permettent à la Chine d'importer du pétrole par voie terrestre, du Kazakhstan depuis 2006 (capacité de 14 Mt/an, avec une extension à 20 Mt prévue pour 2020 ; cet oléoduc est opéré par la compagnie pétrolière d'État kazakhe et la CNPC), de Russie depuis 2011 (East Siberia-Pacific Ocean (ESPO), 15 Mt/an, avec une extension en cours ; opérée par Transneft et la CNPC) et de Birmanie depuis 2017 (22 Mt/an).

¹² AIE (2019). *Gas 2019: Analysis and Forecasts to 2024*. Paris : AIE/OCDE, 136 p.

Pour ses importations, le pays dispose notamment de 22 terminaux GNL de regazéification, pour une capacité totale de 63,5 Mt/an (fin 2018). Plusieurs nouveaux terminaux sont en construction, et devraient offrir une capacité additionnelle de 14 Mt/an. En 2017, les principaux fournisseurs de GNL étaient l’Australie (45 %), le Qatar (20 %), la Malaisie (11 %) et l’Indonésie (8 %). Par voie terrestre, la Chine importe du gaz depuis le Turkménistan, à l’origine de plus de 80 % du gaz importé par gazoduc, ainsi que de l’Ouzbékistan et du Kazakhstan (8 et 2 % respectivement). La capacité du gazoduc Asie centrale-Chine, actuellement de 55 Gm³ par an, devrait être portée à 85 Gm³ par an en 2020). Depuis 2013, la Chine importe également du gaz par pipeline depuis la Birmanie (capacité de 12 Gm³ par an ; 8 % des importations chinoises en 2017)¹³.

Graphique 8 :
Évolution de la
production et de la
consommation de gaz
naturel en Chine,
1971-2018
(en Gm³)

Source : Enerdata



La dépendance de la Chine envers les importations de gaz naturel a donc considérablement augmenté. En 2018, celles-ci ont représenté 42 % de sa consommation, alors que le pays était auto-suffisant jusqu’en 2007. En dépit de la hausse anticipée de la production, cette part des importations dans le total de la consommation devrait d’ailleurs continuer à enfler dans les prochaines années, pour s’établir à 46 % en 2024 selon l’AIE¹⁴. L’AIE estime que les importations de la Chine pourraient atteindre 300 Gm³ en 2030 et 367 Gm³ en 2040 soit à peu près l’équivalent de ce que pourraient être les importations de l’Union européenne (UE)¹⁵. Dès 2024, la Chine pourrait devenir le plus gros importateur de GNL au monde (avec 109 Gm³ importés contre 77 Gm³ aujourd’hui) devançant ainsi le Japon.

La consommation va en effet très vraisemblablement continuer à augmenter au cours de la prochaine décennie, mais à un rythme difficile à prévoir, notamment parce qu’elle va dépendre des politiques gouvernementales, en particulier dans le cadre de la lutte contre le réchauffement climatique¹⁶. Le gouvernement vise à atteindre une part de 15 % pour le gaz naturel dans la

¹³ C’est un consortium composé de la CNPC, Myanmar Oil and Gas Enterprise, Daewoo International, Kogas (Corée du Sud), Indian Oil et GAIL (Inde) qui opère depuis 2013 ce gazoduc Birmanie-Chine, d’une capacité de 12 Gm³ par an pour un investissement de 2 milliards de dollars.

¹⁴ AIE (2019). *Gas 2019: Analysis and Forecasts to 2024*. Paris : AIE/OCDE, 136 p.

¹⁵ AIE/WEO (2018).

¹⁶ Les politiques climatiques que tente de mettre en place le gouvernement chinois sont notamment basées sur une substitution du charbon par du gaz naturel, à l’instar du *Blue Sky Action Plan* (un vaste programme de conversion charbon-gaz naturel imposé dans 28 villes du nord de la Chine dans le but de réduire la pollution de l’air). S’ils se réalisent, ces plans pourraient conduire à un

consommation d'énergie primaire en 2030, et table donc sur un triplement de la consommation de gaz d'ici-là, pour atteindre 600 Gm³. Mais toutes les prévisions concernant la future demande chinoise de gaz naturel ne sont pas de ce même ordre. L'AIE fait des prévisions relativement similaires aux objectifs du gouvernement (559 Gm³ en 2030 et 710 Gm³ en 2040, mais l'Energy Information Administration (EIA) du ministère de l'Énergie américain prévoit par exemple que la consommation chinoise de gaz devrait s'élever à 412 Gm³ en 2030 et 582 Gm³ en 2040¹⁷.

En parallèle, la production intérieure, elle aussi difficile à prévoir, ne devrait pas croître suffisamment vite pour satisfaire la demande. Les réserves prouvées de gaz naturel de la Chine sont certes en hausse constante et se montaient fin 2018 à 6100 Gm³ (contre 2700 Gm³ en 2008 et 1400 Gm³ en 1998)¹⁸, pour une production de 160 Gm³. Cette production est en augmentation régulière depuis les années 1990 et a doublé sur les dix dernières années ; pour autant, elle ne permet plus de couvrir qu'une partie de plus en plus petite de la consommation. Il est peu vraisemblable que cette tendance puisse être inversée dans le futur, car, la production devrait certes continuer de croître, mais toujours à un rythme nettement inférieur à la croissance de la demande en gaz.

Selon l'AIE, la production de gaz naturel de la Chine devrait s'élever à 252 Gm³ en 2024 (dont 50 Gm³ de gaz non conventionnel) puis 263 Gm³ en 2030 et 343 Gm³ en 2040. Cette croissance de la production ne pourrait cependant être réalisée qu'à la condition que la Chine se mette à exploiter ses réserves de gaz non conventionnel à grande échelle, ce qui reste à l'heure actuelle très incertain, en raison des contraintes intrinsèques à ce type de production. Ainsi les estimations de la compagnie pétrolière chinoise CNPC sont plus prudentes et prévoient une production ne dépassant pas les 200 Gm³ en 2030.

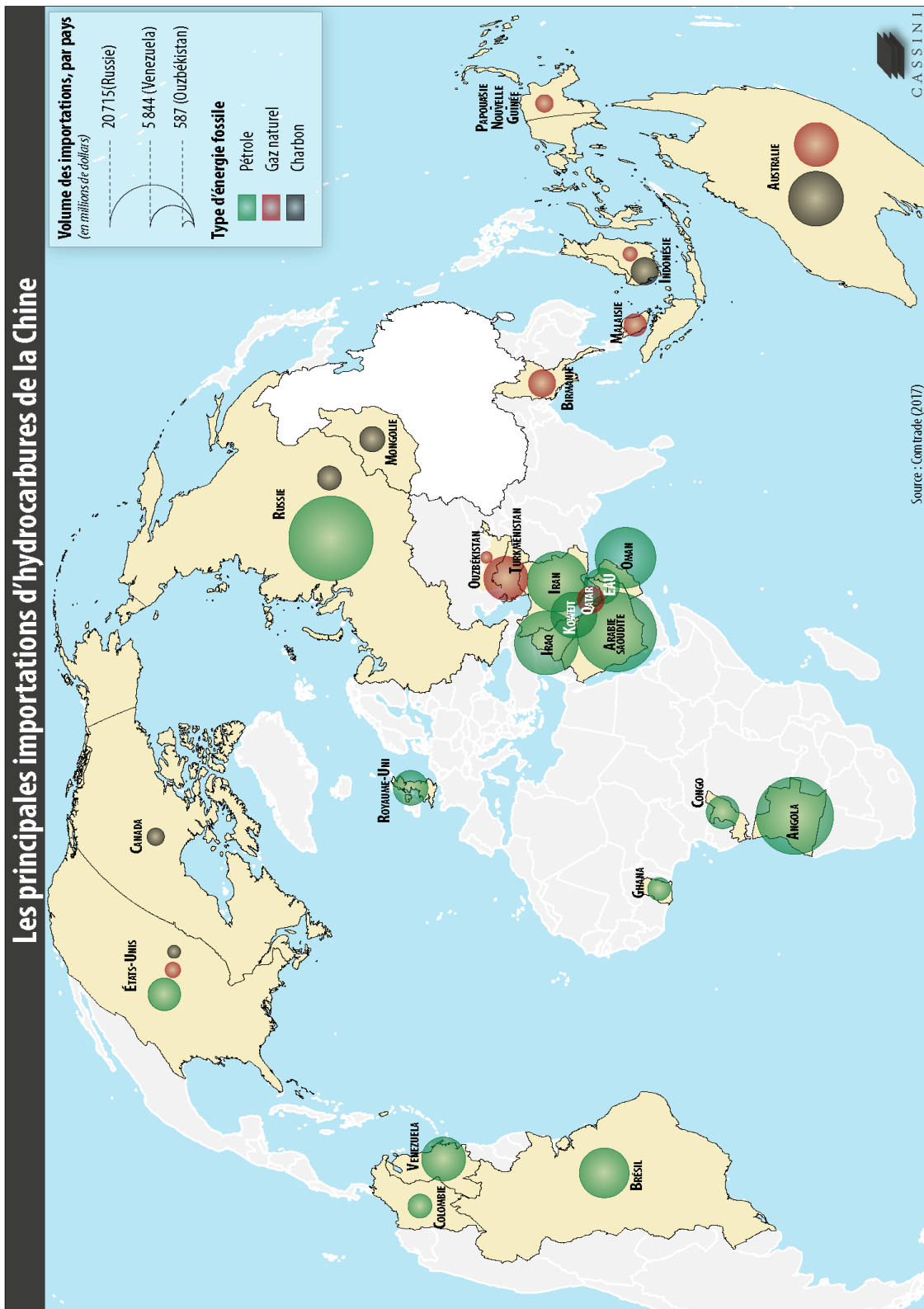
15

important supplément d'importations de gaz naturel. Il s'agit là d'un élément d'incertitude de l'évolution de la demande gazière chinoise.

¹⁷ AIE/WOE (2018); EIA-DoE (2017)

¹⁸ Source : BP 2019. Enerdata avance des chiffres différents avec des réserves de gaz naturel conventionnel estimées à 2732 Gm³ et celles de gaz de schiste techniquement exploitables à 122 Gm³

CARTE N°1 : LES PRINCIPALES IMPORTATIONS D'HYDROCARBURES DE LA CHINE



LES PRINCIPALES COMPAGNIES ÉNERGÉTIQUES CHINOISES

Les secteurs de l'électricité et du pétrole et du gaz sont dominés par de grands conglomérats étatiques. Les restructurations du secteur des hydrocarbures chinois de la fin des années 1990 ont permis de mettre en place trois grandes compagnies verticalement intégrées dans le secteur pétrolier et en quasi-monopole sur leur marché. En effet, l'objectif de ces restructurations était de créer une concurrence entre les compagnies pétrolières chinoises afin d'accroître leur efficacité. Or, cette stratégie a connu une certaine réussite à l'international, mais son efficacité est restée plus limitée au niveau interne, car la réorganisation du secteur s'est faite sur une base régionale, ce qui a conduit à la constitution de quasi-monopoles régionaux.

La **CHINA NATIONAL PETROLEUM CORP (CNPC)**, qui assure environ la moitié de la production nationale de pétrole (principalement dans le Nord et l'Ouest du pays), est la compagnie la plus importante. C'est également le principal opérateur des oléoducs de Chine (plus des deux tiers du réseau de *pipelines* de pétrole brut, et quasiment la moitié des *pipelines* de produits pétroliers). Elle possède, notamment à travers sa filiale PetroChina, des actifs dans une quarantaine de pays, dont certains en Afrique (Niger, Soudan, etc.). La CNPC est également le principal acteur du secteur du gaz. La compagnie a assuré environ 60 % de la production de gaz naturel du pays en 2018 et opère plus des trois quarts du réseau de gazoducs.

La **CHINA PETROLEUM AND CHEMICAL CORPORATION (SINOPEC)** assure environ 20 % de la production interne de pétrole (principalement dans le Sud et l'Est). À l'international, la Sinopec opère à travers sa filiale à 30 %, Sinopec International Petroleum Exploration and Production Corp (SIPC), qu'elle partage avec le China Chengtong Holdings Group (40 % des parts) et la China Reform Holdings (30 %). La Sinopec a assuré 18 % de la production nationale de gaz naturel en 2018.

Ces deux compagnies sont verticalement intégrées de la production jusqu'à la distribution : les actifs de raffinage du pays sont ainsi contrôlés à 45 % par la Sinopec et à 30 % par la CNPC, tandis que les actifs de distribution se partagent notamment entre la Sinopec (40 %) et la CNPC (20 %).

La **CHINA NATIONAL OFFSHORE OIL CORPORATION (CNOOC)** est historiquement en charge de la production *offshore*. Sa production pétrolière en 2018 était d'environ 1,1 Mb/j. dont quasiment la moitié provient de ses activités à l'étranger. La compagnie a assuré 5 % de la production nationale de gaz en 2018, mais est néanmoins le principal producteur de gaz *offshore*, en provenance de mer de Chine occidentale.

Alors que l'État était actionnaire à 90 % de la CNPC, à 55 % de Sinopec et à 71 % de la CNOOC, il est redevenu en 2013 actionnaire à 100 % de la CNPC et de la CNOOC et à 75,8 % de SINOPEC. Les actions des compagnies d'État ont pour l'occasion été transférées à la **STATE ASSET SUPERVISION AND ADMINISTRATION COUNCIL (SASC)**. Les compagnies pétrolières nationales (NOCs) chinoises peuvent néanmoins être considérées comme des acteurs hybrides, devant à la fois répondre aux objectifs de l'État chinois, mais également être concurrentielles à l'international.

Une quatrième compagnie, issue de la pétrochimie, est également active dans le secteur pétrolier et gazier. La **CHINA NATIONAL CHEMICALS IMPORT & EXPORT CORPORATION (SINOCEM)**, est, à travers deux de ses *joint-ventures* (China Oil avec la CNPC, UNIPEC avec SINOPEC), la compagnie publique en charge des importations et exportations de pétrole brut et de produits pétroliers. Elle est également active à l'étranger où elle opère plusieurs blocs pétroliers et gaziers, mais aucun en Afrique. La fusion de la Sinochem avec le géant chinois de la chimie, China National Chemical Corp. (ChemChina), est en cours après son approbation par les autorités mi-2018.

Notons également l'émergence d'une compagnie pétrolière privée **CEFC CHINA ENERGY** qui a récemment commencé à importer et commercialiser du pétrole en Chine. Depuis 2016 en effet, un processus de libéralisation partielle du secteur a été entamé, avec notamment la mise en place de quotas d'importations permettant à des acteurs privés de recourir à des importations de pétrole et de gaz en

dehors du monopole de la Sinochem. Cette libéralisation a également permis l'émergence dans le raffinage d'une multitude d'acteurs privés (les *teapots refiners*) qui peuvent importer du brut directement des marchés internationaux sans avoir à passer par les compagnies d'État. Ils représentent dorénavant environ un quart de la capacité de raffinage de la Chine.

À l'inverse du secteur des hydrocarbures, l'industrie chinoise du charbon est éclatée entre des milliers de petits producteurs locaux. Les quatre compagnies principales sont Shenhua (297 Mt produites en 2018, sur un total de 3500 Mt), Shaanxi Coal and Chemical Industry (126 Mt en 2016), Datong Coal (119 Mt en 2017) et China National Coal Group Corp (China Coal, 77 Mt en 2018).

Dans le secteur de l'électricité, la **CHINA ENERGY INVESTMENT CORPORATION LTD (CEIC)** est le plus grand producteur, avec 225 GW de capacités installées en 2017 (dont 33 GW d'éolien) et des actifs estimés à 217 milliards de dollars, en Chine et à l'étranger. La compagnie est le résultat de la fusion en 2017 de la China Guodian Corporation (143 GW) et du producteur de charbon Shenhua Group (82 GW). Parmi les autres principaux producteurs d'électricité, on trouve **CHINA HUADIAN** (148 GW de capacités installées 2017), **CHINA DATANG** (138 GW en 2017), **STATE POWER INVESTMENT CORPORATION (SPIC)**, 126 GW en 2017, dont 72 GW thermiques), ou encore **CHINA HUANENG** (106 GW en décembre 2018). **CHINA THREE GORGES** (80 GW en 2017) est l'opérateur du fameux barrage des Trois-Gorges. La compagnie développe ses activités à l'étranger, en étant présente dans une quarantaine de pays. Elle a notamment acquis 21 % d'Energias de Portugal (EDP, l'opérateur électrique historique) en 2011 et a tenté (en vain) une OPA hostile sur la société fin 2018.

Il y a deux entreprises nucléaires principales. D'une part, la **CHINA NATIONAL NUCLEAR CORPORATION (CNNC)**, qui possède 21 réacteurs en opération, pour une capacité totale de 18 GW (mars 2019), et trois unités supplémentaires (5 GW) sont en construction. La CNNC, qui a fusionné en 2018 avec la China Nuclear Engineering and Construction (CNEC), exporte sa technologie en vendant des réacteurs à l'étranger. D'autre part, la **CHINA GENERAL NUCLEAR POWER CORPORATION (CGNPC)**, qui opère actuellement 22 réacteurs (pour une capacité totale de 22 GW) auxquels s'ajoutent sept autres en construction (7,5 GW). En 2016, la CNNC and la CGNPC ont mis sur pied une *joint-venture* (appelée Hualong International Nuclear Power Technology) afin de promouvoir le réacteur chinois de 3^e génération (Hualong One (HPR1000) à l'international.

La **STATE GRID CORPORATION OF CHINA (SGCC)** est le plus grand fournisseur d'électricité au monde, avec plus d'1,1 milliard de clients. À ses côtés, la **CHINA SOUTHERN POWER GRID (CSPG)** opère le réseau de distribution des provinces du Sud et du Sud-Ouest de la Chine, où elle fournit 250 millions de clients.

LA POLITIQUE ÉNERGÉTIQUE CHINOISE

La politique énergétique chinoise se caractérise par une certaine continuité dans le temps, même si d'importants ajustements ont eu lieu ces dernières années pour répondre aux nouveaux défis posés à la Chine¹⁹. Plusieurs contraintes structurent la définition de la politique énergétique chinoise : l'augmentation structurelle de la consommation d'énergie ; la nécessité d'une économie compétitive ; la lutte contre le réchauffement climatique ; et la vulnérabilité des approvisionnements chinois en pétrole et en gaz.

Premièrement, nous l'avons évoqué, la Chine doit faire face à une augmentation continue de sa demande d'énergie. La réponse du gouvernement est double, cherchant à la fois à encourager la production locale (de pétrole, de gaz et d'énergies renouvelables) et à réduire ou du moins limiter la consommation, notamment en améliorant le taux d'intensité énergétique de l'économie. Le 13^e Plan quinquennal (2016-2020) est, de loin, le plus engagé en faveur d'une maîtrise de la demande, avec des objectifs ambitieux visant notamment à limiter la consommation d'énergie primaire à 3,5 Gtep (ce qui devrait être respecté), et à réduire l'intensité énergétique par point de PIB de 15 % par rapport au niveau de 2015. En 2017, la NDRC a par ailleurs fixé comme objectif de limiter la consommation d'énergie primaire à 4,2 Gtep à l'horizon 2030²⁰.

19

Deuxièmement, la Chine doit veiller, comme tout pays, à préserver la compétitivité de son économie, c'est-à-dire assurer son approvisionnement en énergie au meilleur prix. C'est cette contrainte, longtemps dominante, voire exclusive, qui explique pour partie la place centrale du charbon dans son mix énergétique (plus de 70 % de sa production d'électricité) : local et relativement bon marché, il permet à la fois d'être indépendant tout en étant compétitif et en fournissant du travail à une partie de la main-d'œuvre du pays.

Troisièmement, la Chine a pris des engagements relativement forts de limitation de ses émissions de gaz à effet de serre depuis l'Accord de Paris sur le Climat issu de la COP 21 (2015), et cherche, en parallèle, à faire baisser la pollution de l'air qui, dans toutes les principales zones urbaines du pays, dépasse largement les normes internationales. Pour ce faire, le gouvernement entend réduire la place du charbon pour la production d'électricité, en le remplaçant par les énergies renouvelables, le gaz naturel et, dans une moindre mesure, le nucléaire. À cette fin, le 13^e Plan a fixé comme objectif pour 2020 de :

- réduire l'intensité carbone par point de PIB de 18 % par rapport à celui de 2015 (ce qui correspond à une baisse de près de 45 % par rapport au niveau de 2005) ; cet objectif a été atteint dès fin 2017 ;

¹⁹ Cela n'exclut d'ailleurs pas un certain nombre de contradictions, parfois difficiles à démêler en raison du manque de transparence dans le processus de prise de décision qui induit une certaine incertitude quant aux objectifs poursuivis et à la mise en œuvre concrète de cette politique. La gouvernance énergétique chinoise est aujourd'hui fragmentée, car les politiques énergétiques nationales sont souvent remises en question par les autorités provinciales ou par les puissantes compagnies énergétiques d'État qui tendent de plus en plus à s'autonomiser.

²⁰ NDRC, *Energy Supply and Consumption Revolution Strategy (2016-2020)*

- parvenir à une part de 15 % d'énergie non ou faiblement carbonée (y compris le nucléaire et la biomasse) dans la consommation d'énergie primaire ; ce taux était de 12 % en 2018 ;
- réduire la part du charbon dans le mix énergétique à 58 % (61,5 % en 2018).

La tendance devrait se confirmer pour la prochaine décennie puisqu'à l'horizon 2030, la Chine compte faire monter à 20 % la part des énergies non carbonées dans la consommation d'énergie primaire et de porter la part des énergies non fossiles dans la production d'électricité à 50 %, dont 35 % d'énergies renouvelables²¹. D'ici 2050, la Chine ambitionne de réduire la part des énergies fossiles dans le mix énergétique du pays à moins de 50 %.

Enfin, quatrième, la Chine est de plus en plus dépendante des importations de pétrole et de gaz, et la tendance devrait persister à l'avenir, plaçant le pays en situation de vulnérabilité. La sécurisation des approvisionnements pétroliers et gaziers est l'une des priorités géopolitiques la Chine.

GÉRER LA DÉPENDANCE PÉTROLIÈRE ET GAZIÈRE

Le passage d'une position d'exportateur net de pétrole (jusqu'au début des années 1990) à celle d'importateur majeur de pétrole, puis de gaz naturel à partir des années 2010, a ajouté une dimension stratégique à la politique pétrolière et gazière de la Chine. Jusqu'à la fin des années 1990, cette politique est restée focalisée sur des enjeux internes liés aux réformes des industries énergétiques. L'un des objectifs principaux était d'assurer la croissance de la production et des réserves internes en hydrocarbures pour répondre aux besoins croissants de l'économie. Les importations en hydrocarbures étant alors faibles et les prix du pétrole brut modérés, la dépendance envers les importations n'était pas perçue comme un problème majeur par les autorités.

20

À partir des années 2000, les enjeux externes de cette politique énergétique deviennent beaucoup plus centraux, sans pour autant être indépendants des enjeux de réforme de l'industrie pétrolière et gazière. Avec la croissance rapide des importations pétrolières et la forte augmentation des prix internationaux du pétrole, la question de la dépendance extérieure en matière d'hydrocarbures et donc des risques de rupture d'approvisionnement, pouvant menacer la sécurité énergétique et peser sur la croissance économique, s'impose comme une thématique dominante de la politique pétrolière et gazière chinoise. Celle-ci est renforcée par la dépendance croissante aux importations en gaz naturel qui se dessine à partir des années 2010 et devrait s'accroître d'ici 2030. Sécuriser l'approvisionnement extérieur de pétrole et de gaz est très certainement aujourd'hui un objectif essentiel du pouvoir chinois ; pour autant, ce nouvel objectif n'a pas fait disparaître les autres contraintes, celle de garantir un approvisionnement à moindre coût afin de préserver la compétitivité internationale de l'économie du pays, et celle de la transition énergétique imposée par le réchauffement climatique. La politique énergétique de la Chine articule ainsi plusieurs objectifs, en partie contradictoires.

En matière de sécurisation des approvisionnements, le gouvernement déploie une stratégie sur quatre axes : diversifier les sources et surtout les routes d'importation de pétrole et de gaz naturel, les sécuriser (y compris militairement), et promouvoir l'internationalisation des compagnies pétrolières chinoises afin de leur donner accès à de nouvelles réserves. Les différentes dimensions

²¹ NDRC, *Energy Supply and Consumption Revolution Strategy (2016-2020)*

de cette stratégie imposent à la Chine de développer une diplomatie énergétique active, dans laquelle des négociations directes entre gouvernements ont lieu (pour la construction de *pipelines*, pour mise en place d'accords militaires, etc.), ainsi qu'une coordination avec les acteurs économiques chinois pour faciliter leur internationalisation grâce notamment à la fourniture de prêts financiers aux pays d'accueil.

L'Afrique sub-saharienne (ASS) occupe une place importante dans cette stratégie. C'est d'une part une source potentielle d'approvisionnement, même si la production pétrolière et gazière africaine reste très modeste par rapport aux besoins de la Chine et que l'implication des compagnies pétrolières dans l'exploration-production en Afrique reste faible (*voir infra*). L'ASS est également devenue, avec la base chinoise d'Obock à Djibouti, l'un des points d'ancrage essentiels du dispositif militaire chinois dans l'océan indien. Enfin et surtout, l'ASS est l'un des nouveaux terrains d'expansion des activités des compagnies chinoises à l'international.

DIVERSIFICATION DES ROUTES D'APPROVISIONNEMENT

Le premier axe stratégique est d'augmenter la part des importations passant par voie terrestre, supposée plus facile à sécuriser que les routes maritimes contrôlées par les États-Unis. Il s'agit de mettre en place un large réseau de *pipelines* pétroliers et gaziers depuis les pays voisins, en particulier la Russie et les pays d'Asie centrale (dont le Kazakhstan et le Turkménistan, deux importants producteurs de pétrole et de gaz respectivement). Ce sont là des infrastructures lourdes, qui lient la Chine à son fournisseur de manière durable et interdépendante et surtout permettent d'éviter le passage obligatoire par les détroits d'Ormuz et de Malacca. Ainsi, en 2014, la CNPC et Gazprom ont signé un accord de 400 milliards de dollars pour la livraison de 38 Gm³ par an de gaz naturel pendant 30 ans *via* un nouveau gazoduc, le *Power of Siberia*, dont la mise en service est prévue pour fin 2019. Ce gazoduc devrait à lui seul, assurer près de 20 % des importations chinoises de gaz en 2025. D'autres *pipelines* entre la Russie et la Chine sont également à l'étude ou en projet. Le pipeline récemment mis en service depuis la Birmanie trouve également sa raison d'être dans la volonté de la Chine de pouvoir importer du pétrole du Moyen-Orient ou d'Afrique sans devoir passer par la mer de Chine (et en particulier par le détroit de Malacca), qui est pourtant la voie maritime est la plus courte et donc la moins coûteuse pour acheminer le pétrole depuis le Moyen-Orient et l'Afrique.

21

DIVERSIFICATION DES SOURCES D'APPROVISIONNEMENT

Le second axe de la stratégie chinoise de sécurisation des importations pétrolières et gazières est la diversification des sources d'approvisionnement, c'est-à-dire des fournisseurs pétroliers et gaziers, par leur mise en concurrence afin d'obtenir un approvisionnement à la fois compétitif et sécurisé. Il s'agit d'abord de réduire la dépendance envers le Moyen-Orient, alors que l'Arabie saoudite et l'Iran représentaient à eux deux près du tiers des importations en pétrole brut de la Chine en 2008, cette part est progressivement tombée à 18,5 % en 2018. La Chine reste cependant dépendante à 50 % des importations en provenance de la région du Golfe persique.

Tableau 4 :
Principaux fournisseurs en pétrole brut de la Chine de 2008 à 2018
(en Mb/j.)

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Ar. saoudite	0,73	0,84	0,9	1,0	1,08	1,08	0,99	1,01	1,02	1,04	1,14
Angola	0,6	0,64	0,79	0,63	0,80	0,80	0,81	0,77	0,87	1,02	0,94
Russie	0,23	0,31	0,31	0,37	0,49	0,49	0,67	0,85	1,05	1,2	1,43
Irak	0,04	0,14	0,23	0,28	0,31	0,47	0,57	0,64	0,72	0,74	0,9
Iran	0,43	0,46	0,43	0,56	0,44	0,43	0,55	0,53	0,62	0,62	0,58
Autres	1,56	1,66	2,16	2,23	2,30	2,39	2,59	2,92	3,33	3,79	4,26
Total	3,58	4,06	4,78	5,07	5,42	5,66	6,18	6,72	7,61	8,41	9,25

Source : Middle East Economic Survey, différentes années

Afin de réduire la part du Moyen-Orient, plusieurs alternatives possibles s'offrent à la Chine pour son approvisionnement en pétrole et en gaz :

- la Russie, notamment avec la mise en service à la fin des années 2000 de l'oléoduc *Eastern Siberia-Pacific Ocean* (ESPO) opéré conjointement par Transneft (Russie) et la CNPC (Chine) ;
- l'Asie centrale, et plus particulièrement le Kazakhstan grâce à l'oléoduc opéré par la compagnie pétrolière d'État kazakhe et la CNPC ;
- l'Asie du Sud-est (Malaisie, etc.), même si les ressources disponibles sont limitées ;
- l'Afrique subsaharienne.

22

Dans cette entreprise de diversification des sources d'approvisionnement, l'importance de l'ASS est incontestable, en particulier de pays comme l'Angola (d'où la Chine importe près d'1 Mb/j.), et, plus récemment le Congo-Brazzaville et le Gabon.

Tableau 5 :
Principaux fournisseurs africains de pétrole à la Chine
(en Mb/j.)

	2008	2013	2018
Afrique du Nord	0,3	0,31	0,31
Algérie	0,02	0,04	0,02
Égypte	-	0,03	0,04
Libye	0,06	0,05	0,17
Soudan Sud	-	0,14	0,07
Soudan	0,21	0,05	0,01
Afr. sub-saharienne	0,77	1,04	1,60
Angola	0,59	0,8	0,94

Congo	0,09	0,14	0,25
Gabon	-	-	0,25
Guinée Équatoriale	0,05	0,05	0,05
Ghana	-	-	0,07
Cameroun	-	-	0,02
Afrique du Sud	-	-	0,01
Nigeria	0,01	0,02	0,01

Source : Middle East Economies, différentes années

SÉCURISATION DES ROUTES MARITIMES

Le troisième axe stratégique consiste à sécuriser la principale route d’approvisionnement, en provenance du Golfe persique (et d’Afrique) en passant par le détroit de Malacca, et de manière plus générale, l’espace maritime entre le Golfe et la Chine (mer de Chine méridionale, océan Indien). Cette route étant, de fait, contrôlée par la marine américaine, la Chine a entrepris, dans les années 2000, de nouer des relations privilégiées avec toute une série de pays situés sur le parcours, permettant à la marine chinoise de bénéficier de points d’appui (facilité d’accès aux ports) tout au long de cette voie maritime depuis le Moyen-Orient.

Cette stratégie dite du « Collier de perles » (ainsi nommée par les analystes et les médias américains, mais pas par la Chine elle-même) consiste dans la construction, l’achat ou la location pour de longues durées d’installations portuaires et aériennes échelonnées jusqu’en Afrique, lui permettant de protéger ses intérêts commerciaux en mer de Chine méridionale, dans le golfe du Bengale, en mer d’Arabie et jusque dans la mer Rouge. La première incursion de la marine chinoise au large des côtes est-africaines s’était faite à la fin des années 2000 lors de la mise en place de l’opération Ocean Shield (2009-2016) menée par l’OTAN et visant à protéger les navires croisant au large de la Somalie contre les attaques de pirates, et à laquelle la Chine s’était jointe.

Tout au long de cette route allant de la sortie du Golfe persique jusqu’aux côtes chinoises, la marine chinoise dispose ainsi de bases militaires et d’une série de ports où elle a des facilités portuaires. Outre les possessions chinoises (officielles ou revendiquées) sur l’île de Hainan (base navale de Yulin), dans les îles Paracels (base aérienne de Sansha sur l’île de Yongxing) et dans l’archipel des Spratleys (bases aériennes de Zhubi, de Meiji et de Yongshu), la plupart des pays de la route participent à ce projet (à l’exception notable de l’Inde, qui voit dans cette stratégie du Collier de perles une volonté d’encerclement de la part de la Chine) : le Cambodge (Sihanoukville), la Birmanie (bases de Kyaukpyu et de Sittwe), le Bangladesh (Chittagong), le Sri Lanka (Hambantota), le Pakistan (Gwadar).

Deux pays africains, Djibouti (port de Doraleh et base militaire d’Obock, première base de l’armée chinoise située en terres étrangères) et le Soudan (Port-Soudan) complètent le dispositif. Une partie des installations ainsi accessibles à la Chine a été directement financée par elle, notamment dans le cadre des grands projets d’infrastructures de la BRI. Dans le cas des ports commerciaux, ces installations sont généralement opérées par des entreprises chinoises.

INTERNATIONALISATION DES COMPAGNIES PÉTROLIÈRES CHINOISES

Le quatrième axe est d'aider les compagnies pétrolières chinoises à développer leurs activités à l'étranger, notamment en octroyant des prêts financiers aux pays producteurs faisant bon accueil aux entreprises chinoises. Cet axe stratégique s'inscrit dans la suite de la politique gouvernementale du *Going Out* lancée en 1999 dans le but de favoriser l'internationalisation des entreprises chinoises, généralement très grosses en Chine, mais dépourvues d'activités (et d'expérience) à l'étranger.

Cette internationalisation des compagnies pétrolières chinoises peut prendre plusieurs formes. D'une part, elles peuvent participer à l'exploration et au développement de gisements au travers de la signature de contrats avec les pays producteurs, en solo ou dans le cadre d'un consortium ou d'une joint-venture avec d'autres compagnies, dont, bien sûr, les grandes compagnies occidentales, à l'image du partenariat entre la CNOOC et Total en Ouganda. C'est notamment le cas au Soudan, où la CNPC est arrivée dès 1996 ; aujourd'hui, les trois plus grosses compagnies chinoises (CNPC, CNOOC et Sinopec) sont toutes actives dans le pays. D'autre part, elle peut se faire à travers le rachat (partiel ou total) d'autres compagnies bien implantées à l'étranger. Ce fut notamment le cas de l'acquisition en 2012 par la CNOOC de la compagnie canadienne Nexen, qui lui a permis d'accéder à un certain nombre de gisements dans le golfe du Mexique, dans l'*offshore* du Nigeria et en Alberta.

Il importe cependant de souligner ici que l'objectif poursuivi par l'internationalisation des compagnies pétrolières chinoises n'est pas uniquement, loin de là, la sécurisation des approvisionnements. Certes, l'accès à des gisements étrangers à des compagnies chinoises d'État offre une certaine garantie en cas de rupture des approvisionnements, car elles peuvent, en théorie, être mobilisées en cas de besoin, si l'approvisionnement par le marché est défaillant. Mais l'objectif premier n'est pas d'aller chercher du pétrole partout dans le monde pour le rapporter en Chine et répondre ainsi à la demande chinoise dans le cadre d'une stratégie hors-marché. Il est surtout, pour ces compagnies, de s'internationaliser afin de devenir des acteurs globaux capables de rivaliser avec les *Majors*. Il s'agit donc avant tout d'acquérir des nouvelles compétences au contact de la concurrence, et de l'expérience de la compétition internationale.

En effet, le pétrole que les compagnies chinoises reçoivent grâce à leurs activités à l'étranger (comme opérateurs ou comme partenaires minoritaires dans un consortium) est, en règle général, vendu sur le marché (comme le font les compagnies internationales) ; il n'a pas vocation, en temps normal, à être envoyé spécifiquement vers les raffineries chinoises (à charge donc pour celles-ci de s'approvisionner à moindre coût sur le marché en passant par des traders, comme quasiment tous les acteurs du secteur). Les seules productions vraiment ramenées en Chine contre investissement dans les gisements sont celles issues de Russie et d'Asie centrale, car elles rentrent dans le cadre de projets de routes associées (qui ne passent pas par le détroit de Malacca). Mais le fait que des compagnies chinoises contrôlent des réserves ou aient un accès à la production dans un pays étranger signifie qu'en cas de ruptures physiques d'approvisionnement, la Chine dispose d'un accès privilégié aux hydrocarbures de ces gisements.

LA BELT AND ROAD INITIATIVE (BRI) : OBJECTIFS ET MOYENS

C'est en septembre 2013, au cours d'une visite d'État au Kazakhstan, que le président chinois Xi Jinping fit mention, pour la première fois, du projet de connecter la Chine à l'Europe par voie terrestre à travers l'Asie centrale et de créer ainsi une « Silk Road Economic Belt ». Le mois suivant, il proposa, devant le Parlement indonésien, de développer une voie de communication maritime entre les deux continents (« 21st Century Maritime Silk Road »). L'idée centrale de ces deux propositions est que le manque d'infrastructures de communication constitue un obstacle majeur au dynamisme économique de la Chine et de ses partenaires, et que la construction de ces infrastructures manquantes au sein des six « corridors » terrestres et des trois « passages » maritimes prioritaires²² couvrant l'ensemble de l'Eurasie ainsi que les pays est-africains, devrait apporter davantage de développement économique pour l'ensemble des pays concernés. Les deux propositions furent ensuite rassemblées au sein d'une même appellation, « One Road, One Belt » (OBOR), puis, à partir de 2015, « Belt and Road Initiative » (BRI)²³. Depuis lors, la BRI est devenue le principal pilier de la diplomatie économique chinoise, et les références à la BRI sont devenues si récurrentes dans le discours officiel chinois qu'elle tend à se confondre avec sa politique étrangère, même si la BRI poursuit également une série d'objectifs politiques internes.

25

Officiellement, l'objectif de la BRI est « de promouvoir la prospérité économique des pays le long des nouvelles routes de la soie (Belt and Road), de promouvoir la coopération économique régionale, de renforcer les échanges et la compréhension mutuelle entre les civilisations, et de promouvoir la paix et le développement dans le monde »²⁴. Il s'agit de proposer aux pays partenaires de financer et de construire un large éventail de nouvelles infrastructures, notamment dans le domaine de la communication et du transport (routes, voies ferrées, ports, aéroports, pipelines, réseau internet, etc.) et de l'énergie. La BRI est cependant plus qu'un programme de financement et de construction d'infrastructures sur l'ensemble du continent eurasiatique, car son périmètre est bien plus large, géographiquement et dans ses composantes. Aujourd'hui, non seulement la plupart des pays asiatiques et de nombreux pays européens ont rallié l'initiative, mais également la quasi-totalité du continent africain ainsi que des pays latino-américains. Outre la construction des infrastructures, la BRI comporte quatre autres volets (« connectivités » ou « liens ») : la coordination politique (pour mettre en place des mécanismes de communication et d'échange intergouvernementaux afin de coordonner les politiques économiques des différents

²² Ces 6 corridors économiques terrestres sont : Chine-Mongolie-Russie ; Nouveau pont terrestre eurasiatique ; Chine-Asie centrale-Asie mineure ; Chine-Pakistan ; Bangladesh-Chine-Inde-Birmanie ; Chine-Péninsule indonésienne. Il existe également 3 passages économiques maritimes (« Blue Economic Passages ») : Chine-océan Indien-Afrique-Méditerranée ; Chine-Océanie-Pacifique Sud ; Chine-océan Arctique-Europe.

²³ Il n'y a pas de différences entre l'OBOR et la BRI ; il s'agit uniquement d'un changement de vocabulaire en anglais pour désigner le même projet, dont le nom chinois (« Yidai Yilu », que l'on peut traduire par « La ceinture et la route ») est resté inchangé. L'adresse du portail officiel de la BRI (multilingue) est <https://fra.yidaiyilu.gov.cn>. L'appellation « Nouvelles routes de la soie » est parfois utilisée en français, même si l'acronyme anglais semble s'être imposé. Pour des raisons de facilités et de cohérence, il sera fait ainsi référence à la BRI tout au long de ce rapport pour désigner l'initiative chinoise, même lorsque le nom officiel était encore l'OBOR.

²⁴ Le principal document sur cette initiative est la « *Vision and Actions on jointly building Silk Road Economic Belt and Twenty-first Century Maritime Silk Road* » publié conjointement par la National Development and Reform Commission (NDRC), le ministère des Affaires étrangères et le ministère du Commerce en 2015. De nombreux autres documents sont ensuite venus compléter ce texte de référence, dont notamment cinq documents publiés en 2017 présentant les objectifs (en termes très généraux) dans plusieurs domaines-clés dont l'énergie (« *Vision and Actions on Energy Cooperation in Jointly Building Silk Road Economic Belt and 21st-Century Maritime Silk Road* », disponible en anglais sur : <https://www.yidaiyilu.gov.cn/wcm.files/upload/CMSydyjgw/201705/201705161049036.pdf>).

partenaires), la facilitation du commerce et des investissements, l'intégration financière (visant explicitement à développer les transactions bilatérales en monnaies nationales) et les échanges interculturels. Le tout avec comme but ultime de « créer une communauté d'intérêts, de destin et de responsabilités, basée sur la confiance mutuelle politique, l'intégration économique et la tolérance culturelle » si l'on en croit le discours officiel.

En réalité, la BRI participe directement à l'ambition de la Chine de consolider sa montée en puissance et peut être vue comme portée par un objectif avant tout politique, défini par Xi Jinping comme étant « le rêve chinois du grand renouveau de la nation », c'est-à-dire l'achèvement de la montée en puissance de la Chine en tant qu'acteur global à vocation hégémonique. En cela, la BRI signe l'émancipation assumée du régime par rapport à la posture diplomatique traditionnelle de la Chine depuis Deng Xiao-ping (lequel prônait d'adopter un profil bas pour permettre au pays de se développer sans inquiéter ses voisins ou les autres grandes puissances). Dorénavant, et ce depuis l'arrivée au pouvoir de Xi Jinping en 2012, la Chine affiche clairement ses ambitions de puissance et entend adopter une posture beaucoup plus proactive qu'auparavant sur la scène internationale.

Son but ultime est de permettre à la Chine de devenir une puissance économique, diplomatique, politique, sociale, culturelle et militaire accomplie et reconnue. En cela, la BRI relève d'une stratégie globale (« grand strategy ») : elle concerne potentiellement toutes les parties du monde, même si elle est encore, à l'heure actuelle, largement centrée sur le continent eurasiatique, et elle mobilise tous les leviers de pouvoir de la Chine (politique, militaire, économique, financier, industriel, culturel) en faisant appel à un très large éventail de participants (agences gouvernementales, sociétés d'État, entreprises privées, experts, médias, etc.). Il s'agit d'un projet à long terme (l'horizon est fixé à 2049, date du centenaire de la révolution maoïste), dont les objectifs internes (développement économique, stabilité sociale) et externes (politique étrangère, sécurité nationale) sont totalement imbriqués : il s'agit d'améliorer à la fois la situation économique et l'environnement de sécurité de la Chine.

Signe de son importance aux yeux des autorités, le projet fut, dès novembre 2013, entériné par le Comité central du Parti communiste, et, en mars 2015, la NDRC (le principal organe en charge de la planification) publia conjointement avec le ministère des Affaires étrangères et le ministère du Commerce une feuille de route (*Visions et actions*²⁵) appelant à la mobilisation de l'ensemble de l'appareil d'État : les ministères, la Banque centrale, la State-owned Assets Supervision and Administration Commission (SASAC, qui détient la participation de l'État dans une centaine d'entreprises, dont les compagnies pétrolières et bon nombre d'entreprises de construction). Les autorités provinciales furent appelées à promouvoir et servir la BRI. Dans la foulée, la BRI a été intégrée dans le 13^e Plan quinquennal (2016-2020), ce qui la place au rang de priorité.

La coordination de la BRI est fortement centralisée et prise en charge par les plus hautes instances dirigeantes du régime²⁶. Deux groupes de pilotage *ad hoc* ont été créés en mars 2015 sous l'autorité du Conseil d'État pour superviser toutes les activités liées à la BRI. Il s'agit d'une part du Leading Small Group on Advancing the Construction of the Belt and Road, chargé de la coordination et de la supervision au quotidien du projet, en lien avec les ministères concernés. Ce groupe, localisé au sein de la NDRC, est présidé par un membre du Comité permanent du bureau politique

²⁵ Texte original, disponible en français (traduction officielle) : <https://fra.yidaiyilu.gov.cn/document/issue/34999.htm>

²⁶ L'initiative a été incorporée dans la constitution du Parti communiste chinois (PCC) lors du 19^e Congrès du Parti en octobre 2017, et son corollaire, « la communauté partageant un avenir commun pour l'humanité » a été insérée dans un amendement à la Constitution de la République populaire de Chine en mars 2018. Le président Xi Jinping lui-même participe régulièrement à des sessions de travail spécifiquement dédiées à l'avancement de la BRI (par exemple au sein du Politburo) et utilise la tribune offerte par des grands événements comme les sessions plénières du Comité central du PCC pour promouvoir l'initiative.

du PCC, l'organe dirigeant du pays, composé de 7 membres. Cette structure est par ailleurs dupliquée au niveau des ministères et des provinces, où des Leading Small Groups sont également chargés de faire avancer l'agenda de la BRI. Il s'agit d'autre part du Belt and Road Promotion Center, établi en 2017 également au sein de la NDRC, en charge de la planification stratégique, y compris de l'analyse et du suivi de la situation économique et politique des pays partenaires de l'initiative.

RELANCER L'ÉCONOMIE CHINOISE PAR L'OUVERTURE ET LA CONQUÊTE DE NOUVEAUX MARCHÉS

La première motivation de la BRI est économique. Elle doit être un moyen pour le pouvoir chinois de soutenir la croissance économique du pays, indispensable pour la survie du régime. Dans un contexte économique difficile, il s'agit de dynamiser les relations économiques et commerciales inter-régionales afin de donner un nouveau souffle à l'économie chinoise en ouvrant de nouveaux marchés à ses entreprises.

Le lancement de la BRI s'inscrit en effet dans un contexte économique particulier. En interne, le ralentissement de l'économie mondiale à la suite de la crise économique et financière de 2008, combinée à un renchérissement progressif du coût de la main-d'œuvre, a eu un impact sévère sur l'économie chinoise, qui n'a jamais réussi à retrouver ses niveaux de croissance d'avant la crise. Afin de compenser (en partie) la chute des exportations manufacturières chinoises dues au déclin de la demande mondiale, les autorités chinoises décidèrent alors d'investir massivement dans les secteurs des transports, des infrastructures ou encore de l'immobilier afin de soutenir la demande intérieure (près de 600 milliards de dollars furent ainsi mobilisés pour stimuler l'activité économique juste après 2008). À partir de 2014, cette stratégie se révéla intenable en raison de la saturation du marché, entraînant une situation de surcapacités de certains secteurs. Permettre aux entreprises concernées (en particulier dans le BTP) de trouver de nouveaux débouchés à l'international pour continuer de croître est ainsi clairement l'un des objectifs majeurs de la BRI.

27

En ouvrant de nouveaux marchés d'exportation à la production chinoise, en particulier en Asie centrale, la BRI permet non seulement d'exporter des biens manufacturés, mais également des services dans des secteurs où les entreprises chinoises disposent dorénavant d'un bon savoir-faire, mais se retrouvent à l'étroit dans un marché intérieur en perte de vitesse. C'est le cas notamment dans les secteurs du transport, des télécommunications et de la construction d'infrastructures (chemins de fer, routes, aéroports, barrages hydroélectriques, etc.). De plus, en poussant les entreprises d'État chinoises à délocaliser certaines de leurs activités à l'étranger, le gouvernement cherche à accélérer la montée en gamme de l'industrie nationale afin d'assurer la complémentarité de la chaîne d'approvisionnement.

Enfin, la BRI devrait permettre de réduire les écarts de développement entre les régions côtières (qui ont grandement bénéficié de l'ouverture de l'économie chinoise depuis 40 ans) et les provinces intérieures, à la traîne économiquement. Cette dimension interne est centrale, car la résorption de ces écarts de richesse et de développement est perçue à Pékin comme indispensable pour réduire les risques de contestation sociale et d'instabilité politique, et donc comme une condition nécessaire au maintien de la légitimité du régime.

Poursuivant un large spectre d'ambitions économiques, la BRI complète ou s'articule avec plusieurs autres initiatives, plus modestes ou plus ciblées, lancées par le gouvernement avec des objectifs similaires. Il s'agit notamment du plan « Made in China 2025 », conçu en 2015 et visant à

favoriser la montée en gamme de dix industries de haute technologie, dont cinq sont directement concernées par la BRI (aéronautique et aérospatial, production d'électricité, technologies de l'information de prochaine génération, transport ferroviaire, technologie marine) ; ou encore, de la stratégie « Internet plus », également lancée en 2015 dans le but de consolider le secteur d'internet et des télécoms en encourageant les entreprises chinoises du secteur à développer leurs activités à l'international et à investir massivement dans la construction d'infrastructures de réseaux afin d'aider les acteurs économiques des pays en développement à se connecter à internet. Surtout, la BRI s'inscrit clairement dans la suite logique (mais avec beaucoup plus d'ambitions) de la stratégie chinoise du « Going Global », lancée en 1999 et visant à encourager les entreprises d'État chinoises à s'internationaliser, avec l'aide financière des banques d'État, dont la China Exim Bank et la China Development Bank (CDB).

À noter également que l'un des objectifs de la BRI est plus précisément financier. Il s'agit, pour la Chine, de donner à la devise nationale chinoise une stature internationale. Le yuan est en effet utilisé de manière grandissante pour le financement de projets liés à la BRI, et une partie importante des prêts octroyés par la Chine sont dorénavant libellés en yuan.

RENFORCER LA SÉCURITÉ ÉNERGÉTIQUE

En plus de ses aspects spécifiquement économiques, commerciaux et financiers, la BRI a aussi pour objectif de sécuriser les approvisionnements en matières premières (en particulier les ressources énergétiques) nécessaires pour le bon fonctionnement de l'économie chinoise. Celles-ci étant, à l'heure actuelle, principalement importées par voie maritime à travers la mer de Chine méridionale, soumise à d'importantes tensions géopolitiques, la BRI doit permettre de développer les liens avec les pays producteurs de pétrole et de gaz en Asie centrale par la construction d'un vaste réseau de pipelines, ainsi que des ports en eaux profondes en Asie du Sud (Pakistan, Birmanie, etc.), permettant de réduire la dépendance de la Chine vis-à-vis du trafic maritime passant par le détroit de Malacca.

Ce n'est pas tant le fait d'être importateur net de pétrole et de gaz naturel qui est problématique aux yeux du pouvoir chinois (car cette interdépendance, consubstantielle au modèle économique adopté il y a 40 ans, est assumée), mais le fait que les importations, qui se font majoritairement par voie maritime, sont soumises *de facto* au contrôle de l'US Navy qui surveille et sécurise les lignes maritimes entre le Golfe persique et l'Asie, en particulier les détroits, dont ceux d'Ormuz et de Malacca, et les accès à la mer de Chine. Face au risque potentiel d'être soumis à un blocus maritime de la part des États-Unis, la Chine a, depuis plusieurs années, entrepris de se défaire de cette dépendance en développant sa présence militaire dans l'océan Indien, en diversifiant, nous l'avons vu en partie I, ses sources d'approvisionnement et en mettant en place des routes alternatives, en particulier terrestres. Certains projets lancés dans le cadre de la BRI s'inscrivent dans cette volonté de redessiner la carte de ses approvisionnements énergétiques, en privilégiant notamment les importations terrestres depuis l'Asie centrale, en développant les capacités d'importation depuis la Russie, et en construisant des infrastructures permettant de contourner le détroit de Malacca et la mer de Chine en passant notamment par le Pakistan et la Birmanie.

INITIER UNE STRATÉGIE DE DÉSENCERCLEMENT ET BÂTIR UNE NOUVELLE CLIENTÈLE DIPLOMATIQUE

Le dernier aspect de la BRI est sa dimension diplomatique et géostratégique. D'une part, la BRI peut s'interpréter comme une stratégie de désencerclement. La présence militaire américaine et le système d'alliance avec les pays voisins de la Chine (Japon, Corée du Sud, Taïwan...) sont depuis longtemps perçus à Pékin comme la menace stratégique la plus sérieuse pesant sur le pays. Le lancement de la BRI en 2013 ne doit d'ailleurs rien au hasard, à un moment où les États-Unis décident de recentrer leur diplomatie sur l'Asie (stratégie du pivot asiatique de Barack Obama énoncée en 2011). Les positions antichinoises affichées depuis 2016 par l'administration Trump ont achevé de convaincre les dirigeants chinois de l'urgence d'œuvrer au désencerclement du pays afin d'éviter de se retrouver dans une position de confrontation directe avec les États-Unis.

Depuis 2014, la dimension diplomatique de la BRI s'est rapidement concrétisée par la mise sur pied du Belt and Road International Forum, dont le premier s'est tenu à Pékin en mai 2017. Durant ce sommet, la Chine a signé des accords de coopération économique avec une trentaine de pays, dont deux africains : l'Éthiopie et le Kenya. Ces deux pays furent les premiers pays africains à signer des accords de coopération de haut niveau avec la Chine dans le cadre de la BRI, avant d'être ensuite rejoints par l'Égypte et l'Afrique du Sud. Le second Belt and Road Forum, qui s'est tenu en avril 2019 également à Pékin, s'est concentré sur la signature de projets dans le domaine de l'énergie et des télécommunications, avec notamment la signature d'un accord entre l'Union africaine et la Global Energy Internet Development Cooperation Organization, initiée par la China State Grid Corporation, la grande compagnie publique en charge de la gestion du réseau électrique en Chine.

La BRI est clairement devenue un instrument de *soft power* permettant à la Chine d'accéder à de nouveaux marchés, d'accroître son contrôle sur des infrastructures stratégiques et d'influencer les décisions stratégiques des pays partenaires, en particulier dans son environnement régional proche. La conséquence est ainsi de permettre à Pékin d'élargir sa clientèle diplomatique, ces pays redevables à la Chine et qui tendent à s'aligner diplomatiquement avec elle sur les grandes questions internationales. Cette extension du « cercle des amis » est stratégique pour la Chine, qui cherche à accroître son influence sans utiliser la contrainte, en se posant en alternative aux pays occidentaux dont les pratiques sont perçues comme de l'ingérence.

FINANCEMENT ET RÉALISATIONS DES PROJETS : UN MODE OPÉRATOIRE COMMUN

Concrètement, la mise en place de la BRI suit un schéma quasi-identique partout dans le monde : un prêt est octroyé par la Chine à un gouvernement étranger afin de lui permettre de financer un projet (généralement d'infrastructure) dont la réalisation est confiée à des entreprises d'État chinoises. Chaque projet se déroule donc dans le cadre d'une relation bilatérale Chine-pays partenaire, et implique à la fois les autorités politiques, les organismes de financement et les entreprises chinoises (d'État ou privées). La Chine a ainsi mobilisé des sommes colossales, mais qui sont très difficiles à estimer, faute de données officielles²⁷. Certains experts estiment qu'environ

²⁷ Aucune annonce officielle n'a précisé le budget total qui est prévu ou devrait être alloué à la BRI. Le flou est d'autant plus grand que certains projets sont antérieurs au lancement de la BRI (par exemple, le projet du port de Gwadar au Pakistan a démarré en 2002, celui d'Hambantota au Sri Lanka en 2008), que d'autres ont été annoncés avec la signature de protocoles d'entente et des promesses d'investissements, mais sans jamais voir le jour, que parfois, la Chine semble promettre le même montant plusieurs fois au cours des années, que certains projets sont lancés par d'autres pays, mais financés en partie ou en totalité par la Chine, ou qu'au contraire, certains projets ont été annoncés par la Chine, mais sont financés en partie par des institutions financières non chinoises (telles que la Banque asiatique de Développement et la Banque mondiale).

200 milliards de dollars ont d'ores et déjà été investis par la Chine dans les projets estampillés BRI, et évaluent le budget total entre 1000 et 1300 milliards de dollars d'ici à 2027, chiffre obtenu en additionnant les différentes annonces faites au fil des ans et qui comprend pour certains projets des financements multilatéraux (donc non exclusivement à charge de la Chine).

Le financement des projets menés dans le cadre de la BRI provient de « prêteurs politiques », ainsi appelés parce que leurs décisions de prêt sont sensibles aux préférences géostratégiques du pouvoir, notamment la China Development Bank (CDB) et la China Exim Bank placée sous l'égide du ministère du Commerce (MOFCOM), qui ont annoncé plus de 1000 milliards de dollars d'engagement depuis 2013. Sont également présentes la China Construction Bank (CCB) pour les entreprises du BTP ainsi que la Agricultural Bank of China (ABC). Des fonds souverains tels que le China Investment Corporation (CIC), mis en place à l'initiative du MOFCOM en 2007, complètent le panel. Enfin, la China Export & Credit Insurance Corporation (SINOSURE) assure les investissements des entreprises d'État chinoises à l'étranger.

Un fonds, le Silk Road Fund, supervisé par la Banque centrale de Chine et doté de 40 milliards de dollars, a été créé spécifiquement en 2014 pour financer les projets de la BRI. Certains projets sont également financés par la Banque asiatique d'investissement pour les infrastructures (Asian Infrastructure Investment Bank, AIIB), une banque multilatérale de développement officiellement établie en janvier 2016, qui dispose d'un capital de 100 milliards de dollars (dont 30 apportés par la Chine). Elle compte 44 membres régionaux et 30 non régionaux, la plupart européens, ainsi que quelques pays africains²⁸. L'AIIB, qui finance en général ses projets en partenariat avec d'autres institutions financières internationales de développement comme la Banque mondiale et la Banque asiatique de développement, joue cependant un rôle mineur dans le financement des projets de la BRI en Afrique, qui est principalement assuré par l'Exim Bank chinoise. Enfin, des fonds supplémentaires proviennent des réserves de change de la Chine et de son fonds souverain, qui détiennent respectivement 7 000 milliards de dollars et 220 milliards de dollars.

En 2019, plus de 65 pays ont signé des accords avec la Chine pour se joindre au programme de la BRI, dont 20 en Afrique. Selon la State-Owned Assets Supervision and Administration Commission (SASAC, l'organisme dépositaire des participations de l'État dans les entreprises), quelque 3100 projets liés à la BRI ont été lancés depuis 2013, impliquant plus de 80 entreprises d'État chinoises²⁹. La plupart de ces projets concernent des infrastructures « *hard* », en particulier dans le transport (ports, chemins de fer, routes, aéroports), l'énergie (*pipelines*, réseaux électriques, barrages hydroélectriques, etc.) et les technologies de l'information et des télécommunications (fibre optique, *data centers*, constellation satellites, etc.), les infrastructures « *soft* » se référant à la création de zones économiques spéciales, des accords de libre-échange, etc. Il n'existe cependant pas de carte ou de liste officielle reprenant tous les projets développés dans le cadre de la BRI, ni encore moins de liste des projets ayant réellement vu le jour depuis 2013. Au cours du Forum Belt and Road de mai 2017, le gouvernement chinois a publié une « liste de produits livrables » censés montrer que plus de 270 « résultats concrets » ont été obtenus dans chacun des cinq domaines de la BRI, mais il s'agissait principalement des protocoles d'entente et des documents de coopération signés avec l'ONU, les gouvernements nationaux et les agences concernées dans les pays de la ceinture et de la route.

²⁸ Plusieurs pays africains sont membres de l'AIIB : Égypte, Éthiopie, Guinée, Madagascar et Soudan. D'autres sont membres potentiels (*prospective members*) : Afrique du Sud, Algérie, Bénin, Côte d'Ivoire, Djibouti, Ghana, Kenya, Libye, Maroc, Rwanda, Togo et Tunisie. À noter que la plupart des pays de l'Union européenne, dont la France, en sont également membres.

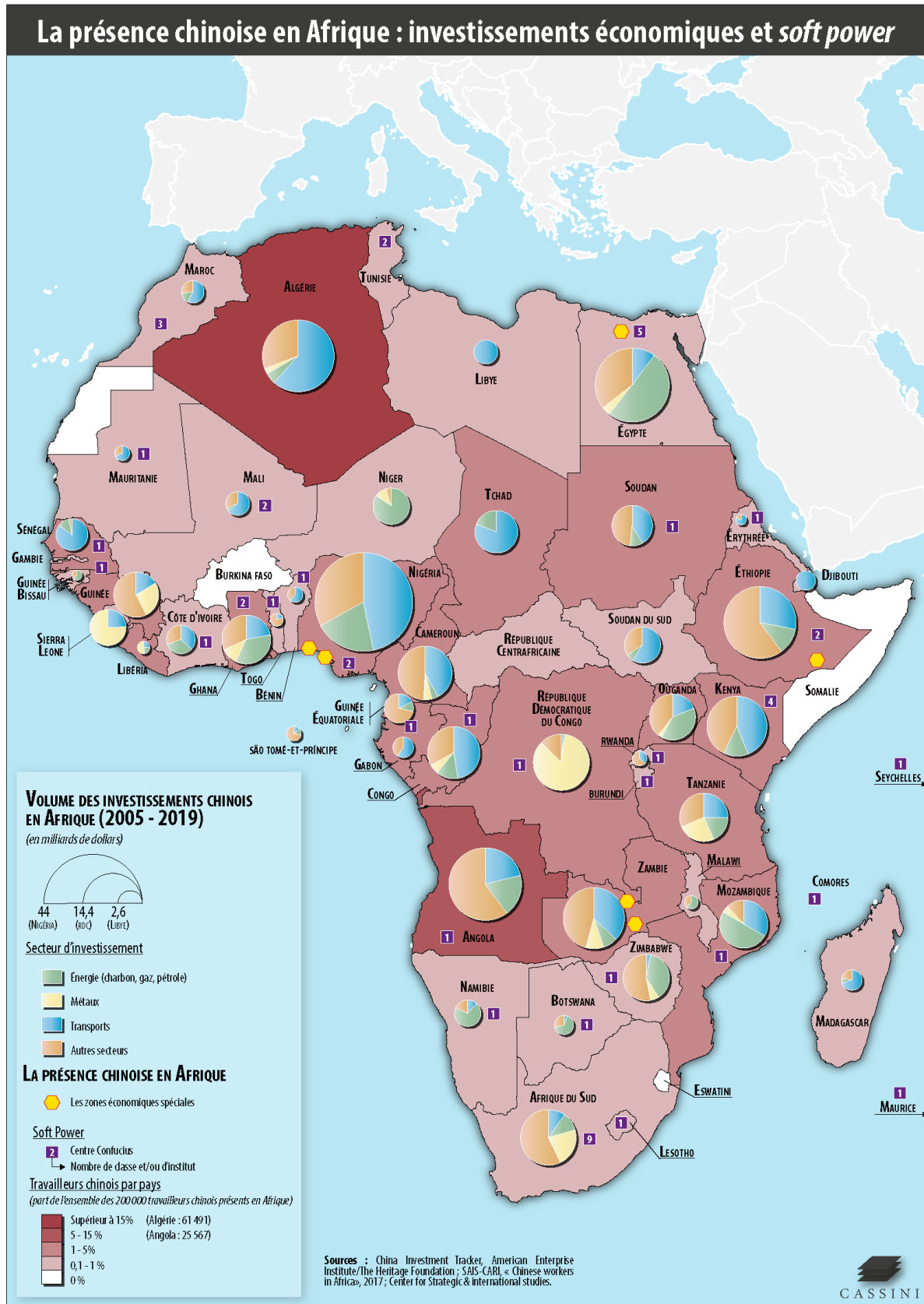
²⁹ Nadège Rolland, « A Concise Guide to the Belt and Road Initiative », The National Bureau of Asian Research, avril 2019.

L'AFRIQUE DANS LA BRI

L'Afrique n'est certes pas la pièce centrale du dispositif chinois dans le cadre de la BRI, mais le continent attire néanmoins une attention particulière de la part de la Chine (voir Carte n°2), et ce depuis au moins une vingtaine d'années, soit bien avant le lancement de la BRI. L'Afrique offre en effet toute une série de caractéristiques qui s'accordent parfaitement avec les objectifs économiques et stratégiques de la Chine, définis dans la BRI : c'est un continent riche en matières premières, notamment en pétrole et en gaz, indispensables pour le fonctionnement de l'économie chinoise ; les besoins en infrastructures y sont colossaux³⁰ ; les économies africaines, traditionnellement extraverties et dépendantes du reste du monde (pour l'accès aux financements comme aux technologies et au savoir-faire), sont particulièrement accueillantes pour les investisseurs internationaux ; la population africaine croît beaucoup plus rapidement que partout ailleurs dans le monde, tandis qu'une classe moyenne consumériste commence à émerger, laissant présager le développement à terme d'un immense marché ; enfin, les institutions politiques y sont relativement faibles et les normes (sociales, environnementales, de sécurité, etc.) souvent très basses, voire inexistantes, ce qui ouvre la porte aux produits bas de gamme et aux acteurs économiques moins consciencieux ou à l'expertise moins poussée.

³⁰ Le cabinet de conseil Ernst & Young, a estimé en 2016 qu'environ 90 milliards de dollars seront nécessaires chaque année au cours de la prochaine décennie pour remédier au déficit d'infrastructures en Afrique, en termes de construction et d'entretien (« Addressing Africa's infrastructure deficit », 2016).

CARTE N°2 : LA PRÉSENCE CHINOISE EN AFRIQUE : INVESTISSEMENTS ÉCONOMIQUES ET *SOFT POWER*



PANORAMA DE LA SCÈNE PÉTROLIÈRE ET GAZIÈRE AFRICAINE

UNE CONTRIBUTION MODESTE, MAIS STRATÉGIQUE

L'Afrique est devenue, depuis une vingtaine d'années, l'une des zones-phares de la scène pétrolière mondiale. Pas tant parce que les réserves pétrolières et gazières y seraient immenses ou la production substantielle. Les réserves prouvées de pétrole sur l'ensemble du continent s'élèvent à environ 125 millions de barils, soit 7,4 % des réserves mondiales (principalement au Nigéria, Libye, Algérie et Angola) et celles de gaz naturel de 13 500 Gm³ soit 6,4 % du total mondial (principalement en Algérie, en Égypte et au Nigéria)³¹. De même, la production agrégée de pétrole de tous les pays africains a atteint environ 8,3 Mb/j en 2018, soit à peine 8,7 % de la production mondiale, et celle de gaz naturel à peine 5,8 % du total mondial (voir Tableaux 6 et 7).

Tableau 6 :
Réserves et production de pétrole brut en Afrique, 2018

	Réserves (en millions de barils)		Production (en milliers de b/j)	
	2018	Part mondiale	2018	Part mondiale
Nigéria (O)	37 453	2,2%	2 095	2,2%
Angola (O)	9 523	0,6%	1 486	1,6%
Algérie (O)	12 200	0,7%	1 467	1,5%
Libye (O)	48 363	2,8%	1 048	1,1%
Égypte	3 325	0,2%	660	0,7%
Congo-Brazaville (O)	1 600	0,1%	372	0,4%
Gabon (O)	2 000	0,1%	202	0,2%
Guinée Équatoriale (O)	1 100	0,1%	175	0,2%
Ghana *	19	0,0%	162	0,2%
Tchad *	1 500	0,1%	104	0,1%
Soudan	1 500	0,1%	96	0,1%
Côte d'Ivoire	123	0,0%	33	0,0%
RD du Congo	222	0,0%	21	0,0%
Niger *	144	0,0%	17	0,0%
Mauritanie *	123	0,0%	3	0,0%
Autres pays	5 661	0,3%	328	0,3%
Total Afrique	124 856	7,4%	8 269	8,7%

Source : Enerdata (O) : membres de l'OPEP * : production de l'année 2017

³¹ Source Enerdata. Ces chiffres ne prennent pas en compte les gisements gaziers découverts récemment au large du Mozambique et de la Tanzanie (réserves estimées entre 4 000 et 6 000 Gm³), ainsi qu'au large du Sénégal et de la Mauritanie (450 Gm³), dont le développement n'a pas encore commencé. L'AIE (WEO 2018) estime à 450 milliards de barils les réserves de pétrole techniquement récupérables sur l'ensemble du continent, et à 100 000 Gm³ celles de gaz naturel techniquement récupérables, soit 13 % du total mondial.

Tableau 7 :
Réerves et production de gaz naturel en Afrique, 2018

	Réerves (en Gm ³)		Production (en Gm ³)	
	2018	Part mondiale	2018	Part mondiale
Algérie	2745	1,3%	95,95	2,4%
Égypte	2221	1,1%	53,64	1,3%
Nigéria	5627	2,7%	44,49	1,1%
Libye	1505	0,7%	9,10	0,2%
Guinée Équatoriale	42	0,0%	6,62	0,2%
Angola	422	0,2%	6,19	0,2%
Mozambique	186	0,1%	4,66	0,1%
Côte d'Ivoire *	20	0,0%	2,23	0,1%
Ghana *	58	0,0%	0,94	0,0%
Tanzanie *	37	0,0%	0,88	0,0%
Gabon	26	0,0%	0,49	0,0%
Autres pays	551	0,3%	4,64	0,1%
Afrique	13 440	6,4%	229,83	5,8%

Source : Enerdata

* : production de l'année 2017

Le poids relatif de l'Afrique sur la scène pétrolière mondiale peut donc sembler limité. En particulier au regard des besoins d'importation de la Chine (9,2 Mb/j de pétrole et 115 Gm³ de gaz par an en 2018), l'Afrique ne peut clairement pas prétendre devenir une source stratégique d'approvisionnement : si le gaz naturel africain offre d'intéressantes perspectives, notamment en raison de la croissance potentielle de la production, la totalité de la production africaine de pétrole ne suffit pas à satisfaire les importations chinoises. Au total, l'Afrique peut, au mieux, s'avérer être une source d'appoint pour l'approvisionnement énergétique de la Chine, mais n'est en aucun cas la région sur laquelle elle peut compter pour satisfaire sa consommation.

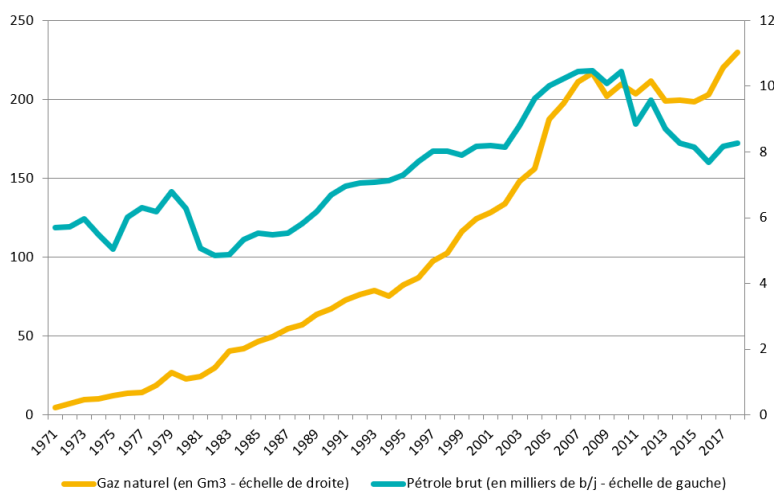
L'Afrique n'en est pas moins essentielle pour l'industrie pétrolière internationale, y compris pour les acteurs chinois. D'une part, l'Afrique est l'une des régions du monde où la production et les réserves de pétrole comme de gaz naturel ont le plus considérablement augmenté ces deux dernières décennies, grâce à la multiplication d'importantes découvertes effectuées dans l'offshore du golfe de Guinée (Nigéria, Angola, Congo), en Afrique du Nord (Égypte), en Afrique de l'Est (Mozambique/Tanzanie) et en Afrique de l'Ouest (Sénégal/Mauritanie), ainsi qu'à terre, notamment dans des pays jusqu'alors non producteurs (Soudan, Tchad, Ouganda, etc.). Entre 2011 et 2014, l'Afrique a représenté environ 20 % des découvertes de pétrole dans le monde ; avec la chute des prix du pétrole en 2014, l'exploration pétrolière a néanmoins fortement chuté et la part de l'Afrique n'a plus représenté qu'environ 10 % entre 2014 et 2018. Pour le gaz naturel en revanche, l'Afrique est clairement devenue une région stratégique : grâce aux découvertes au Mozambique/Tanzanie (2010), en Égypte (2015), au Sénégal/Mauritanie (2017), ou encore en Afrique du Sud (2019) notamment, l'Afrique a représenté près de la moitié des découvertes mondiales de gaz sur la période 2011-2018.

En matière de production pétrolière, la tendance générale est également à la hausse, même si elle a connu une évolution en dents de scie depuis 2000 (voir Graphique 9). Grâce à la mise en production des découvertes faites dans l'offshore au Nigéria, en Angola, en Guinée équatoriale et au Congo, et à l'arrivée sur le marché de nouveaux producteurs (Soudan, Tchad, etc.), la production

a beaucoup progressé à la fin des années 1990 et au début des années 2000 (de moins de 6 Mb/j en 1988 à plus de 10,5 Mb/j en 2007), augmentant quatre fois plus rapidement que dans le reste du monde. Près du quart de la croissance de la production mondiale entre 2000 et 2010 est ainsi venue d’Afrique. Mais la production africaine a ensuite connu un net ralentissement, et a même diminué depuis une petite dizaine d’années (8,3 Mb/j en 2018).

Graphique 9 :
Évolution de la
production de pétrole
brut et de gaz naturel en
Afrique, 1971-2018

Source : Enerdata



Ce déclin est notamment lié à l’instabilité politique et sociale dans plusieurs pays producteurs clés, en particulier au Nigéria (regain de violence dans la région du delta du Niger où est localisée la production, à laquelle s’ajoutent les incertitudes liées à la réglementation, qui freinent les investissements des compagnies), au Soudan (séparation du Soudan et du Sud-Soudan en 2011, suivi d’une dispute territoriale et commerciale entre les deux pays et d’une guerre civile au Soudan du Sud) et en Libye (éclatement de la guerre civile après la chute du régime de Kadhafi en 2011, qui a rendu la production très volatile) ; d’autres pays, dont l’Angola, la Guinée équatoriale et le Gabon ont également vu leur production décliner, par manque d’investissement pour faire face au déclin naturel des champs ou, simplement, de nouvelle découverte. Couplée à une augmentation de près 40 % de la demande intérieure africaine entre 2010 et 2018, les exportations nettes africaines ont baissé de quelque 40 % sur cette même période. En Angola, le nouveau gouvernement a entamé une refonte de son secteur pétrolier et gazier afin de stimuler les investissements, et ralentir ainsi la baisse de la production.

La production de gaz en Afrique a connu une évolution assez semblable. Elle a certes beaucoup augmenté au cours des vingt dernières années, passant de 100 Gm³ en 1998 à 230 Gm³ en 2018, mais avec également un net contraste entre les années 2000 et 2010. Après avoir bondi dans les années 2000, grâce à la mise en service de plusieurs unités de liquéfaction de gaz au Nigéria permettant au pays d’exporter une partie des substantielles quantités de gaz associés sous forme de GNL, et en Égypte, où la production a triplé, elle a ensuite stagné dans les années 2010, en grande partie pour les mêmes raisons que pour le pétrole : instabilité politique dans les pays producteurs, incertitudes juridiques et réglementaires pour les investisseurs, déclin de certains champs (dont celui Hassi R’Mel, le plus important gisement de gaz d’Algérie), frilosité des compagnies à investir en raison de la chute des prix, etc.

Cependant, les nombreuses découvertes gazières faites depuis une dizaine d’années devraient permettre de relancer la croissance de la production dans les années à venir, d’autant que les

décisions finales d'investissements pour le développement des gisements commencent à être prises, au Sénégal et au Mozambique notamment. La hausse probable de la consommation intérieure africaine de gaz (pour la production d'électricité en particulier), très difficile à prévoir parce que dépendante de décisions politiques et de négociations avec les investisseurs internationaux (qui préfèrent de loin pouvoir exporter la production) ainsi que de la mise en place d'infrastructures adéquates, pourrait cependant limiter les capacités d'exportation de gaz naturel de l'Afrique.

LES RAISONS DE L'ATTRACTIVITÉ DE L'AFRIQUE POUR LES ACTEURS ÉTRANGERS

Plusieurs facteurs expliquent le dynamisme de l'exploration-production en Afrique depuis les années 1990. Premièrement, les États pétroliers africains sont largement ouverts aux investisseurs étrangers et aucun des pays d'Afrique sub-saharienne n'a jamais véritablement nationalisé les activités pétrolières, pas même le Nigéria pourtant membre de l'OPEP, ni même l'Angola et le Congo-Brazzaville, pourtant dirigés par des régimes marxistes dans les années 1980. La Libye et l'Algérie, deux membres historiques de l'OPEP, sont une exception dans le paysage africain puisque ces deux pays ont nationalisé leur industrie pétrolière dans les années 1970 en chassant les compagnies occidentales. Depuis lors, la Libye s'est réouverte aux investisseurs étrangers, mais son industrie souffre de la guerre civile plus ou moins larvée en cours depuis 2011 ; l'Algérie a également entrepris d'essayer de faire revenir les compagnies internationales, même si plus timidement. Mais dans son ensemble, l'Afrique fait pleinement partie du segment concurrentiel de l'industrie pétrolière internationale, c'est-à-dire du « terrain de jeu » des compagnies pétrolières internationales privées ou d'État. Ce facteur est primordial pour comprendre l'engouement des compagnies pétrolières, occidentales comme chinoises, pour la région.

Deuxièmement, cette attractivité par défaut s'est accompagnée de la mise en place, dans la plupart des États de la région, de régimes contractuels et fiscaux particulièrement incitatifs pour les compagnies étrangères. Les gouvernements africains, du fait des difficultés financières auxquelles ils sont confrontés, ont tendance, depuis les années 1990, à régulièrement assouplir les législations et les régimes fiscaux applicables aux activités pétrolières et gazières. Aujourd'hui, la norme des contrats pétroliers et gaziers en Afrique est le contrat de partage de production, et une grande partie des pays africains ont renoncé à exiger une prise de participation publique dans les projets des compagnies étrangères.

Troisièmement, l'amélioration des techniques d'exploration et de production a considérablement élargi les zones d'investigation (en *offshore* profond notamment) et réduit le risque géologique pour les compagnies. De nouveaux « eldorados » ont ainsi vu le jour au fur et à mesure que les compagnies repoussaient les frontières de l'exploration vers le large, en Angola, au Nigéria, au Mozambique, en Égypte, au Sénégal, etc. La taille importante des gisements découverts assure généralement la rentabilité de la production africaine même en situation de prix bas.

Enfin, le fait que la production soit essentiellement *offshore* présente l'avantage de limiter les interactions, potentiellement tendues, entre les compagnies et les populations locales, mettant ainsi la production à l'abri des troubles sociaux susceptibles d'éclater dans le pays, voire des guerres civiles³². Malgré l'instabilité politique récurrente dans certains pays comme le Nigéria, le

³² En Angola et au Congo-Brazzaville, où la quasi-totalité des réserves sont offshore, la production n'a jamais été interrompue durablement malgré les conflits qui s'y sont déroulés dans les années 1980 et 1990.

risque politique, du point de vue des compagnies, est relativement réduit. De plus, la facilité d'évacuation vers l'Europe, l'Asie et l'Amérique du Nord est un atout supplémentaire face à d'autres régions comme l'Asie centrale dont l'enclavement constitue un obstacle à la croissance de la production.

UN ESPACE LARGEMENT OUVERT À LA CONCURRENCE

En une vingtaine d'années, l'Afrique est devenue, pour l'industrie pétrolière internationale, l'une des provinces les plus dynamiques au monde, en particulier en ce qui concerne les opérations en *offshore* profond. Toutes les Majors du secteur (ExxonMobil, Shell, BP, Chevron, Total), mais aussi de nombreuses compagnies plus petites (dites « indépendantes » et « junior ») généralement occidentales, ainsi que les compagnies étatiques asiatiques (dont la malaisienne Petronas, les compagnies chinoises et indiennes, etc.), s'y livrent une intense concurrence pour obtenir des permis d'exploration et/ou entrer dans les consortiums d'exploitation. Toute l'Afrique est concernée puisque des permis d'exploration ont été ouverts sur la quasi-totalité des côtes africaines (y compris dans des pays particulièrement instables comme la Somalie), tandis que des activités d'exploration s'intensifient à l'intérieur du continent (Tchad, Soudan, Ouganda, République démocratique du Congo, Éthiopie, Kenya, Centrafrique, etc.).

L'Afrique est ainsi devenue une pièce centrale dans les stratégies des multinationales pétrolières et des petites compagnies indépendantes. La région représente ainsi aujourd'hui une part significative des activités amont de la plupart des grandes multinationales pétrolières : autour de 30 % pour Total (principalement en Angola, Nigéria, Gabon et Congo-Brazzaville), de 20 % pour Shell (Nigéria et Gabon) et BP (Angola), de 15 % pour Chevron (Angola, Nigéria) et ExxonMobil (Nigéria, Angola, Guinée Equatoriale et Tchad). C'est également le cas de nombreuses compagnies de taille moyenne (à l'instar de la compagnie italienne ENI dont plus de la moitié des activités se fait en Afrique (Libye, Nigéria, etc.) ainsi que des petites compagnies dites indépendantes.

Une sorte de « division du travail » implicite s'est progressivement mise en place sur la scène pétrolière africaine entre les différentes catégories d'acteurs. D'un côté, les grandes compagnies, à la recherche de gisements géants, sont en compétition pour les permis les plus prometteurs et concentrent donc leurs efforts sur les pays phares de la région (Nigéria, Angola, Mozambique/Tanzanie, Sénégal/Mauritanie). Seuls les plus gros acteurs sont présents comme opérateurs sur les blocs les plus convoités, car à peine une quinzaine de compagnies dans le monde maîtrisent les technologies requises pour les opérations en eaux profondes, et encore moins sont également capables de financer de telles opérations. L'ampleur des investissements nécessaires oblige d'ailleurs le plus souvent les opérateurs à monter de vastes consortiums afin de partager les coûts et les risques des opérations.

D'un autre côté, les compagnies de plus petite taille (les « indépendants » et les compagnies d'État asiatiques), pour qui l'accès au domaine minier convoité par les Majors est financièrement et techniquement hors d'atteinte, suivent des stratégies de niches à plusieurs niveaux, éventuellement combinables entre elles. Premièrement, dupliquant les stratégies déployées en mer du Nord, en relançant les activités d'exploration ou de production sur des champs marginaux ou dans une zone parvenue à maturité que les Majors abandonnent. Cela concerne notamment des pays comme le Gabon ou encore le Cameroun. Deuxièmement, en cherchant à intégrer les consortiums montés par les Majors pour les projets importants ou les blocs les plus convoités. Cette politique est surtout suivie par les compagnies (dont font partie les compagnies asiatiques)

ayant l'ambition de devenir des « mini-Majors » et dont l'objectif est de diversifier leurs actifs (en termes de réserves et de production) encore très largement ancrés dans leurs régions d'origine. Pour ces compagnies, la scène pétrolière africaine est un terrain idéal pour renforcer et élargir leur stratégie d'internationalisation. Troisièmement, solution plus risquée, mais donc aussi potentiellement très rentable, en jouant les pionniers dans des zones encore vierges. L'*offshore* africain convient particulièrement bien au déploiement de ces stratégies d'investissement à risque, tant l'espace d'exploration est vaste (et donc matériellement impossible à couvrir par les seules Majors) et les gouvernements locaux particulièrement bien disposés envers les investisseurs étrangers, notamment en matière fiscale. À peu près tout le pourtour maritime de l'Afrique ayant été offert à l'exploration et les Majors se concentrant sur les seuls pays les plus prometteurs, ce sont, très logiquement, des indépendants qui ont acquis la plupart des blocs proposés dans des pays comme la Côte d'Ivoire, la Mauritanie, le Ghana, le Sénégal, etc.

Les différentes catégories de compagnies (Majors, compagnies d'État et Indépendants) ne visant ni les mêmes marchés ni les mêmes secteurs d'activité, ne se concurrencent pas frontalement. En cas de découverte commercialement rentable par une petite compagnie, les droits du gisement sont généralement revendus ou partagés avec de plus grandes sociétés disposant des capacités financières et techniques indispensables à son développement et sa mise en exploitation. Plusieurs indépendants ont ainsi déjà été à l'origine de découvertes importantes avant de céder la place à des Majors, notamment en Guinée Équatoriale, au Mozambique, au Sénégal, etc.

De manière générale, les compagnies pétrolières chinoises poursuivent des stratégies proches de celles développées par les compagnies indépendantes. Présentes essentiellement dans des pays de second rang (Tchad, Soudan, Niger, Ouganda par exemple), ces compagnies visent moins un objectif d'approvisionnement de leur marché intérieur qu'un objectif industriel de développement à l'international. En effet, parce qu'elle est une région facilement accessible, l'Afrique représente pour ces compagnies sans véritable expérience en dehors de leur pays d'origine, un terrain privilégié d'apprentissage de la compétition internationale, d'acquisition du savoir-faire technologique à travers les partenariats (à l'instar de la compagnie CNOOC, partenaire de Total en Ouganda), et donc d'insertion dans le marché pétrolier globalisé.

38

LES COMPAGNIES CHINOISES EN AFRIQUE

Les trois grandes compagnies pétrolières chinoises d'État sont toutes présentes en Afrique, avec des profils et des stratégies assez variables. Première arrivée en Afrique, la CNPC a privilégié de développer ses projets dans des zones et sur des gisements non convoités par les Majors, soit avec d'autres sociétés d'État asiatiques (la malaisienne Petronas et l'indienne ONGC au Soudan), soit en solo sur des projets plus limités (Niger, Tchad). Au contraire, la CNOOC a opté pour une stratégie d'association avec des compagnies occidentales, en l'occurrence Total au Nigéria et en Ouganda, le but étant à la fois de partager les risques et de profiter de leur savoir-faire. Enfin, Sinopec a suivi une troisième voie, consistant à racheter une petite compagnie déjà implantée sur le continent pour acquérir ses actifs. Dans chaque cas, les compagnies ont pu bénéficier du soutien de la China Exim Bank, principal pourvoyeur de fonds pour l'internationalisation des compagnies pétrolières chinoises³³.

³³ L'Industrial and Commercial Bank of China (ICBC), détenue à 78% par l'État chinois, est l'une des banques chinoises les plus actives dans le secteur pétrolier africain, en particulier depuis qu'elle a racheté en 2007, pour 5 milliards de dollars, 20 % du capital de Standard Bank, une des banques sud-africaines les plus impliquées dans le financement de projets énergétiques en Afrique. L'ICBC s'occupe principalement des prêts aux sociétés

CNPC

La CNPC a été la première compagnie chinoise à investir en Afrique en 1996, en développant les gisements découverts par Chevron au Soudan, mais abandonnés en raison de la guerre civile dans les années 1980. Le pays faisait alors l'objet de sanctions de la part des États-Unis et se trouvait par conséquent inaccessible aux compagnies américaines. Non soumises aux sanctions, quelques rares compagnies européennes (comme la suédoise Lundin Petroleum) ou canadiennes (Talisman) s'y risquèrent, mais furent rapidement obligées de se désengager sous la pression internationale. Dans ce contexte, le Soudan était ravi d'accueillir les compagnies chinoises, qui, de leur côté, y voyaient une bonne opportunité de poser un pied sur le continent africain sans être confrontées à la concurrence internationale. Depuis l'indépendance du Soudan du Sud en 2011, les permis sont répartis entre les deux pays. La guerre civile au Soudan du Sud et la dispute frontalière entre les deux pays ont fait chuter dramatiquement la production d'ensemble des deux pays, mais plus spécifiquement celle du Soudan du Sud, où sont localisées 75 % des réserves, mais qui dépend pour ses exportations de pétrole de l'oléoduc vers Port-Soudan sur la mer Rouge via Khartoum.

Au **SOUDAN DU SUD**, la CNPC opère à travers deux consortiums : le Dar Petroleum Operating Company (DPOC), qui opère les blocs 3 et 7 et inclut la CNPC (41 %), Petronas (40 %), la compagnie d'État sud-soudanaise Nilepet (8 %), Sinopec (6 %) et Tri-Ocean Energy (5 %) ; et le Greater Petroleum Operating Company (GPOC) sur le bloc 1 avec CNPC (40 %), Petronas (30 %), ONGC (25 %) et Nilepet (5 %). Ces deux consortiums produisent la totalité du pétrole du pays, soit 185 000 b/j en 2018, contre 350 000 b/j avant l'indépendance.

39

Au **SOUDAN**, la CNPC (40%) opère sur les blocs 2A et 4 exploités conjointement avec Petronas (30%), ONGC (25%) et la compagnie publique soudanaise Sudapet (5%). La production, stable depuis dix ans, a atteint 100 000 b/j en 2018. Depuis 2000, la CNPC opère également une raffinerie à Khartoum, en partenariat avec la compagnie d'État soudanaise (50 %). Depuis le coup d'État qui a renversé le président Omar al-Bashir en avril 2019, les incertitudes s'accumulent sur l'industrie pétrolière soudanaise. En plus du report *sine die* des nouveaux appels d'offres que l'ancien gouvernement comptait lancer cette année pour attirer les investisseurs, les trois compagnies ont menacé en mai dernier de quitter le pays en raison des dettes impayées par le gouvernement.

Après le Soudan, la CNPC a ensuite multiplié les investissements dans la région sahélienne au Niger (2008), au Tchad (2008), et en Mauritanie dont elle est rapidement repartie.

Au **NIGER**, la CNPC exploite seule l'unique champ en production d'Agadem. Elle y a également construit en 2011 et y exploite en partenariat avec l'État du Niger (40 %) l'unique raffinerie du pays, à Zinder. Cette raffinerie était la condition *sine qua non* de l'obtention du permis d'Agadem. Jusqu'à présent, cette raffinerie est réputée être un gouffre financier pour la CNPC, qui envisage cet investissement comme une partie intégrante de son partenariat d'État à État entre le Niger et la Chine³⁴. Depuis plusieurs années, la CNPC a également pour projet de construire un oléoduc du Niger vers le port de Sèmè au Bénin afin de pouvoir exporter le brut nigérien. Un accord a été signé en août 2019 entre la CNPC et le gouvernement du Bénin pour la construction de ce *pipeline* de 1 900 km de long pour un coût estimé de 4,5 milliards de dollars et une capacité de 60 000 b/j.

non chinoises, les compagnies chinoises investissant davantage *via* leurs fonds propres ou grâce à la China Exim Bank. ICBC a notamment participé au financement d'un projet de FLNG en Guinée équatoriale, auquel aucune compagnie chinoise n'est associée.

³⁴ Benjamin Augé, « L'exploration et la production pétrolière en Afrique depuis 2014. Évolution des acteurs et de leurs stratégies », *Notes de l'Ifri*, Ifri, mai 2018.

Au **TCHAD**, la CNPC exploite plusieurs champs, dont celui de Bongor, en association avec la compagnie basée en Suisse Cliveden, pour une production totale d'environ 45 000 b/j. Comme au Niger, la CNPC a également construit (pour un coût de 860 millions de dollars) et exploite depuis 2011 une raffinerie, à Djermaya au nord de N'Djamena, d'une capacité de 20 000 b/j, en partenariat avec l'État tchadien (40 %). Le gouvernement et la CNPC ont été confrontés à plusieurs litiges concernant les prix depuis 2013. En 2014, le gouvernement a infligé une amende de 1,2 milliard de dollars à la CNPC pour violation de l'environnement et retiré cinq de ses permis d'exploration. La CNPC a finalement accepté un règlement de 400 millions de dollars et la prise de participation de l'État tchadien à hauteur de 10 % dans le consortium formé avec Cliveden.

Le seul investissement d'envergure fait par la CNPC en dehors de ces quatre pays du Sahel depuis dix ans est sa prise de participation en 2013 pour plus de 2 milliards de dollars dans le bloc 4 du **MOZAMBIQUE**. Deux projets sont en cours sur ce bloc opéré par ENI (25 %) en partenariat avec ExxonMobil (25 %), la CNPC (20 %), le portugais Galp, le coréen KOGAS et la compagnie publique mozambicaine Empresa Nacional de Hidrocarbonetos (ENH), chacun avec 10 %. Le premier est le FLNG Coral de 3,4 millions de tonnes par an, qui sera livré en 2021. Le second est le projet Rovuma LNG, qui prévoit la construction de deux trains de liquéfaction d'une capacité de 7,6 millions de tonnes de GNL par an chacun à partir de 2024. Cet investissement de la CNPC au Mozambique, fait au plus mauvais moment, juste avant que les prix du pétrole ne s'effondrent durablement en 2014, permet à la compagnie chinoise de préempter une partie de la future production (celle du projet Coral a d'ores et déjà été pré-vendue à BP pour les 20 prochaines années).

La CNPC opère également une raffinerie à Adrar en Algérie en partenariat avec la Sonatrach (30 %).

CNOOC

40

Seconde compagnie chinoise, la CNOOC est actuellement celle qui mène les plus ambitieux projets de développement en Afrique, principalement au Nigéria et en Ouganda. À la fin de 2018, les réserves de la CNOOC en Afrique atteignaient 113,7 millions de barils (contre 166 millions de barils en 2015) et sa production de 60 000 b/j, (contre 84 000 b/j en 2015) représentant environ 2,3 % de ses réserves totales et 4,6 % de sa production quotidienne.

Au **NIGERIA**, elle détient, via sa filiale Nexen (petite compagnie canadienne rachetée en 2012 pour 15 milliards de dollars), 45 % des parts sur le bloc OML130 opéré par Total (24 %) en partenariat avec la Nigerian National Petroleum Corporation (NNPC, 22 %), South Atlantic Petroleum (15 %) et Petrobras (16 %). Ce bloc abrite notamment les gisements d'Akpo (mis en production en 2009 ; production de 46 000 b/j en 2018), d'Egina (début de production en janvier 2019 ; plateau de production prévu à 200 000 b/j, ce que représentera 10 % de la production du Nigéria) et de Preowei (décision d'investissement attendue en 2019). La CNOOC (avec 20 %) est également partenaire de Total (20 %, opérateur), Chevron (30 %) et ExxonMobil (30 %) sur le bloc OML 138 où le champ de Usan est en production (13 000 b/j en 2018), et détient 18 % d'intérêts sur les blocs OPL 223 et OML 139.

La CNOOC est, avec 33 %, également partenaire de Total (et la junior britannique Tullow Oil) en **OUGANDA** pour développer le gisement de Kingfisher (bassin du Lac Albert), où elle est cette fois-ci l'opérateur. Découvert il y a plus de 13 ans, l'exploitation de ce champ tarde à se concrétiser du fait de la nécessité de construire un oléoduc, le All East African Crude Oil Pipeline (EACOP), vers le port de Tanga en Tanzanie. Ce *pipeline* de 1 500 km de long est actuellement en construction pour

un montant de 3,5 milliards de dollars. Alors que les financements chinois sont fondamentaux pour le développement de ce projet complexe, faire coopérer ces différentes sociétés très hétérogènes s'est révélé difficile, la CNOOC ayant encore une culture opérationnelle spécifique, assez éloignée des standards de grandes compagnies internationales. En dehors du Nigéria et de l'Ouganda, la CNOOC détient des participations dans plusieurs blocs au Sénégal (65 % et le rôle d'opérateur sur le bloc *offshore* AGC Profond à cheval entre le Sénégal et la Guinée-Bissau, acquis en 2017), en République du Congo, en Algérie et au Gabon ; les actifs qu'elle détenait en Guinée équatoriale ont été vendus en 2016.

Sans être partie prenante du projet, la CNOOC a signé, via sa branche de *trading*, un accord d'achat avec la compagnie Anadarko qui opère le bloc area 1 au **MOZAMBIQUE** et prévoit de construire une usine de liquéfaction de gaz, le East African LNG Project. Ce contrat porte sur l'achat par la CNOOC de 1,5 million de tonnes par an de GNL pour une période de 13 ans.

SINOPEC

Enfin, SINOPEC présente un cas particulier, à la fois par les moyens utilisés pour s'implanter en Afrique, par l'expérience (plutôt négative) qu'elle y a subie, et par sa tendance affichée à s'en désengager, du moins partiellement. Sinopec a en effet investi en Afrique par le biais d'une entreprise déjà existante et implantée sur le continent (en l'occurrence au Nigéria, au Gabon et au Cameroun), Addax Petroleum, une « junior » basée en Suisse et cotée à la bourse de Londres, rachetée pour 7,2 milliards de dollars en 2009. Cette décision de Sinopec de racheter Addax Petroleum a posé un certain nombre de difficultés, car elle a obligé Sinopec à faire cohabiter un management chinois avec des cadres occidentaux (venant pour la plupart de Shell). Les erreurs stratégiques et de management se sont multipliées, jusqu'à l'éclatement en 2016 de plusieurs affaires de corruption dans les filiales gabonaise et nigériane³⁵. Les ennuis judiciaires de Sinopec ont précipité sa décision de se séparer des actifs d'Addax en Afrique (pour ne conserver que ceux en mer du Nord et au Kurdistan irakien), afin d'éviter toute nouvelle publicité néfaste pour l'image de la compagnie, aspirant à devenir une Major respectable. Sinopec reste néanmoins présente en Afrique, via ses activités en **ANGOLA**, où la compagnie a formé une joint-venture 50-50 baptisée Sonangol Sinopec International (SSI) avec un groupe privé basé à Hong-Kong, China Sonangol³⁶. SSI est partenaire minoritaire (non opérationnel) sur une série de blocs de l'*offshore* angolais, dont certains sont extrêmement prolifiques, à chaque fois opérés par une grande compagnie occidentale³⁷.

³⁵ Benjamin Augé, « L'exploration et la production pétrolière en Afrique depuis 2014. Évolution des acteurs et de leurs stratégies », *Notes de l'Ifrri*, Ifrri, mai 2018.

³⁶ Fondée en 2004, China Sonangol est un groupe multinational hongkongais actif dans une large variété de secteurs (immobilier, industrie, énergie, etc.). Officiellement propriété du controversé homme d'affaires hongkongais Sam Pa, cette compagnie est soupçonnée d'être un vecteur d'investissement du pouvoir chinois en Afrique, lui permettant de nouer des liens informels avec les gouvernements africains, voire d'être une entreprise faïtière des activités des services secrets chinois en Afrique. Voir l'enquête du Financial Times, <https://www.ft.com/content/308a133a-1db8-11e4-b927-00144feabd0>. Voir également Lee Levkowitz, Marta McLellan Ross, et J.R. Warner, *The 88 Queensway Group: A Case Study in Chinese Investors' Operations in Angola and Beyond*, rapport de la U.S.-China Economic & Security Review Commission, juillet 2009 : https://web.archive.org/web/20101205065513/http://www.uscc.gov/The_88_Queensway_Group.pdf

³⁷ Il s'agit notamment des blocs 15/06 18, 31 et 32. Aucun chiffre sur la production obtenue par Sinopec sur tous ces blocs n'est publié par la compagnie, qui ne communique quasiment pas sur ses activités en Afrique. Le bloc 15/06 est opéré par ENI (ENI : 37 %, Sonangol : 37 % et SSI : 26 %) et produit actuellement 155 000 b/j. Le bloc 18 est opéré par BP (BP : 46 % ; SSI : 46 % ; Sonangol : 8 %) et abrite le gisement de Greater Plutonio, en production depuis 2007. Sa production, actuellement de 76 000 b/j, devrait être portée à 220 000 b/j lorsque tous les développements seront achevés. Les réserves du bloc sont estimées à quelque 750 millions de barils. Le bloc 31 est opéré par BP (BP : 27 % ; Sonangol : 45 % ; SSI : 15 % ; Equinor : 13 %) et produit actuellement environ 110 000 b/j. Le bloc 32 est opéré par Total (Total : 30 % ; Sonangol : 30 % ; SSI : 20 % ; Exxon : 15 % ; Galp Energia : 5 %). Ce bloc abrite notamment le champ de Kaombo, qui produit actuellement 230 000 b/j. Les réserves totales du bloc seraient de 650 millions de barils équivalent pétrole. Par ailleurs, la SSI a des intérêts sur le bloc d'exploration 17/06, opéré par Total (Total : 30 % ; SSI : 27 % ;

Sinopec a également tenté, en vain, de s'implanter en **AFRIQUE DU SUD** en rachetant les actifs de Chevron dans le pays (comprenant notamment une raffinerie au Cap et un réseau de 800 stations-service) en 2018, mais a été évincé *in extremis* par la compagnie suisse Glencore.

À noter enfin l'arrivée sur le continent africain de la compagnie gazière chinoise privée, POLY-GCL Petroleum, basée à Hong-Kong. La compagnie développe depuis 2013 un vaste projet de production, de transport et d'exportation de pétrole et de gaz naturel entre l'Éthiopie et Djibouti. Ce projet, intégré à la BRI, vise principalement à mettre en production des gisements de gaz naturel de Calub, Dohar et Hilala (bassin de l'Ogaden) en Éthiopie (dont les réserves sont estimées à plus de 120 Gm³), à transporter la production vers Djibouti via un pipeline de 750 km à construire, et à liquéfier le gaz naturel pour pouvoir l'exporter dans une nouvelle usine à construire. La capacité de production de l'usine devrait s'élever à 3 millions de tonnes par an pendant 20 ans à partir de 2022 (avec extension possible jusqu'à 10 millions de tonnes par an). Des réserves de pétrole, modestes, sont également développées en parallèle et produisent depuis juin 2018.

LA CHINE DANS LE SECTEUR MINIER AFRICAIN

42

À l'échelle mondiale, la Chine produit environ 95 % des terres rares, 84 % du tungstène ou encore 69 % du graphite³⁸. Elle produit également plus de 60 % du cobalt raffiné. Concernant les métaux dits « de base », elle a extrait, en 2016, 56,8 % de l'aluminium³⁹, 10,8 % du minerai de fer, 9,3 % du minerai de cuivre ou encore 5 % du nickel. Dans la même année, elle a également consommé 55 % de l'aluminium primaire, 46 % du cuivre raffiné, 59 % du nickel, 49 % de l'acier et 40 % du cobalt produits dans le monde. La Chine reste néanmoins dépendante des approvisionnements extérieurs pour de nombreux matériaux. Elle importe notamment 98 % de son minerai de chrome et 80 % du minerai de manganèse, principalement d'Afrique du Sud⁴⁰. Si l'épisode des terres rares de l'été 2010 a fait prendre conscience au monde de l'importance, voire du monopole de la Chine quant à la production de nombreux métaux, le rachat en 2016 par l'entreprise d'État China Molybdenum (CMOC) de la mine de Tenke Fungurumé (deuxième mine de cobalt au monde) en République Démocratique du Congo (RDC) à l'entreprise américaine Freeport McRoan, pour 2,6 milliards de dollars a mis en lumière la politique d'investissement ciblé de la Chine en Afrique.

En 2003, un document publié par le Conseil d'État chinois explicitait ouvertement la future stratégie concernant les matières premières minérales, confirmait le rôle central et le monopole des entreprises d'État, ainsi que la volonté de créer de nouveaux groupes miniers. Au-delà de la construction de nouvelles capacités de production, il s'agissait d'abord d'acquérir des actifs (mines opérationnelles ou en passe de le devenir), de l'expérience et des technologies à travers le rachat

Sonangol : 20 % ; etc.), sur le bloc d'exploration 18/06, opéré par BP (BP : 46 % ; SSI : 46 % ; Sonangol : 8 %) et sur les blocs 3/05 et 3/05A, opérés par Sonangol (Sonangol : 25 % ; SSI : 25 % ; etc.).

³⁸ Critical Raw Materials, disponible sur http://ec.europa.eu/growth/sectors/raw-materials/specific-interest/critical_fr, consulté le 14/09/2019

³⁹ Bray E Lee, « National Minerals Information Center, Aluminum Statistics and Information, United States Geological Survey (USGS), 2019, disponible sur <https://minerals.usgs.gov/minerals/pubs/commodity/aluminum/mcs-2017-alumi.pdf>, consulté le 14/09/2019

⁴⁰ Farooki Massuma, « China's Mineral Sector and the Belt & Road Initiative », European Policy Brief Strategic Dialogue on Sustainable Raw Materials for Europe (STRADE), n°2, 2018

d'entreprises. Ce document insistait sur le nécessaire soutien diplomatique et économique auxquels ces investissements devaient avoir accès, mais évoquait aussi le contrôle de la sortie des investissements directs étrangers (IDE) ainsi que des restrictions à la réexportation des matières premières⁴¹, préfigurant la politique de quotas et de taxes initiée par la Chine sur les matières premières minérales.

DES INVESTISSEMENTS (RELATIVEMENT) CIBLÉS : CONSTANTES GÉOGRAPHIQUES ET INDUSTRIELLES

L'Afrique a extrait 13,5 % de l'uranium mondial (Namibie : 7,2 %; Niger : 5,9 %; Afrique du Sud : 0,4 %) et 5 % du charbon (Afrique du Sud : 4,6 %; Zimbabwe, Botswana, Tanzanie, Zambie ou encore Mozambique : 0,4 %)⁴². Alors que la Chine compte une part importante de charbon et de nucléaire dans son mix énergétique, ses investissements se précisent d'année en année pour ces deux métaux. Au Niger, la société chinoise Somina a obtenu les droits d'exploitation de la mine d'Azélic (rachetés par China national Nuclear Corp, CNNC, et actuellement à l'arrêt pour cause de travaux de maintenance) depuis 2007 tandis que China General Nuclear Power Corporation (CGNPC) a signé en novembre 2010 un contrat avec Areva pour la fourniture de 20 000 tonnes d'uranium. De son côté, CNNC s'est vu octroyer plusieurs permis d'exploration (Abokorum). En 2016, elle a également racheté 24 % de la mine Langer Heinrich (Namibie) à l'entreprise australienne Paladin Energy Limited (2016), ainsi que 66,8 % de la mine namibienne Rössing à Rio Tinto en 2019. Alors que la première devrait rentrer en service en 2020, la seconde représente environ la moitié de la production namibienne d'uranium. Le très grand nombre de mines de charbon et la faible présence chinoise en Afrique sur cette matière première empêchent de chiffrer concrètement le poids de cette dernière quant à la production de charbon. Cependant, la base de données S&L révèle qu'au moins cinq investissements importants ont eu lieu de la part de sociétés chinoises, particulièrement en Zambie et en Afrique du Sud depuis 2008, ce qui est assez peu en comparaison des centaines d'investissements effectués par d'autres entreprises.

43

⁴¹ Office of the State Council of the People's Republic of China, "China's Policy on Mineral Resources", 23/12/2003, disponible sur <http://www.china.org.cn/english/2003/Dec/83092.htm>, consulté le 14/09/2019

⁴² Reichl Christian et Schatz Michael, « World Mining Data2019 : Iron and Ferro-Alloy Metals, Non-Ferrous Metals, Precious Metals, Industrial Minerals, Mineral Fuels », Federal Ministry for sustainability and Tourism (BMNT), Autriche, 2019

Tableau 7 :
Part de l'Afrique dans les productions et les réserves des métaux suivants

	Production mondiale (millions de tonnes)	Part de la production en Afrique	Réserves mondiales (millions de tonnes)	Réserves en Afrique
Manganèse	0,16	50 % dont AFS: 29 %; Gabon : 13 % ; Ghana : 6 %; Côte d'Ivoire : 1,3 %	0,68	AFS: 26,3% ; Gabon 8,5%; Ghana : 1,7%
Nickel	2,1	5 % dont AFS: 2,2 %; Madagascar : 1,6 %; Zimbabwe : 0,8 %	74	AFS : 4,1% ; Madagascar : 1,7%
Lithium*	0,85	1,6 % au Zimbabwe	55	RDC : 1,6% ; Zimbabwe : 0,8%; Mali : 0,6%
Cobalt	0,135	67 % dont RDC : 61 %; Zambie : 2,3 %; Madagascar : 2 %; Maroc : 1,5 %; AFS: 0,7 %; Zimbabwe : 0,3 %	6,9	RDC : 49% ; AFS : 0,3% ; Maroc : 0,2%
Graphite	0,897	1,4 % dont Madagascar : 1 %; Namibie : 0,2 %; Zimbabwe ; 0,1 %	3	Au moins 13% (Madagascar, Namibie, Tanzanie, Zimbabwe...)
Cuivre	19,7	10 % dont RDC : 5,6 %; Zambie : 4 %; AFS : 0,3 %; Mauritanie : 0,14 %: Autres < 0,1 %: Botswana, Érythrée, Maroc, Namibie, Tanzanie, Zimbabwe	790	Zambie et RDC : 5%
Groupe du platine (PGM)	0,410	60 % dont AFS : 53, %; Zimbabwe : 7 %	69	AFS :91,3% ; Zimbabwe : 1,7%

* kt = kilotonnes/Mt = Millions de tonnes ; *Pour le lithium, on a donné les ressources plutôt que les réserves, car ces dernières sont encore peu mises en valeur ; *Afrique du Sud est notée AFS
Source : World Data Mining, USGS (2019)

En ce qui concerne les métaux utilisés pour la fabrication de batteries (résultats pour 2017), la production du continent est assez variée (voir tableau 7) puisqu'on y a extrait environ 67 % du minerai de cobalt (même si seule une petite fraction y a été raffinée), 50 % du manganèse, 5 % du nickel et 1,4 % du graphite⁴³. Le Zimbabwe, de son côté, a produit 1,6 % du lithium. Enfin, environ 10 % du cuivre est extrait en Afrique, principalement dans la « Copperbelt » (Zambie et RDC), ainsi que 59,7 % des métaux du groupe platine. Ces matériaux sont massivement utilisés pour la fabrication de batteries lithium-ion, dont la Chine est un producteur majeur qui ressent le besoin d'en sécuriser les approvisionnements. Alors que les entreprises chinoises possèdent déjà plus de deux tiers des actifs liés à la production de lithium au niveau mondial⁴⁴ depuis 2016, elles investissent également de plus en plus dans les projets d'exploration en Afrique, au Zimbabwe

⁴³ Olson Donald W, « Graphite (natural) », United States Geological Survey (USGS), 2018, disponible sur <https://prd-wret.s3-us-west-2.amazonaws.com/assets/palladium/production/s3fs-public/atoms/files/mcs-2019-graph.pdf>, consulté le 14/09/2019

⁴⁴ Bonnet Clément, Carcanague Samuel, Hache Emmanuel, Seck Gondia Sokhna, Simoën Marine, « Vers une géopolitique de l'énergie plus complexe ? Une analyse prospective tridimensionnelle de la transition énergétique », Policy Research Working Paper, Institut français du pétrole et des énergies nouvelles (IFPEN) et Institut de relations internationales et stratégiques (IRIS), janvier 2019.

(Arcadia project), en RDC (Manono project), en Namibie (Entreprise Desert Lions) ou au Mali (Goulamina project). De la même manière, la Chine a produit les deux tiers du graphite naturel en 2017, mais continue à investir à l'étranger, comme au Mozambique (Balama, Ancuabe, Montepuez...), en Tanzanie (Namangale, Bunyu, Malenge...) ou encore à Madagascar (Graphmada) en achetant une partie de la future production dans des projets prévus pour être opérationnels à partir de 2020.

MINÉRAIS STRATÉGIQUES ET ENJEUX POUR LA DÉFENSE : EXEMPLE DU GALLIUM, DU GERMANIUM ET DU COBALT

En raison des faibles quantités utilisées par l'industrie de défense, il est parfois compliqué de comprendre les besoins spécifiques de cette industrie. Toutefois, elle recherche des matériaux très sophistiqués, ce qui nécessite des technologies de transformation qui le soient tout autant. Or, la montée en puissance de la Chine sur les métaux rares fait peser une menace sur ces capacités technologiques.

Trois exemples sont particulièrement intéressants. Le gallium et le germanium sont des métaux extraits en très petites quantités (respectivement 150 et 300 tonnes annuelles) utilisés dans les composants électroniques. Environ 85 % des capacités de production de gallium se situent en Chine (400-500 tonnes). Jusque récemment, l'Europe disposait de capacités de raffinage en Hongrie et en Allemagne, toutefois la production a cessé en 2015 et 2016 en raison d'une rentabilité insuffisante. Concernant le germanium, la Chine produit 56% de minerai « primaire » et 67% du raffiné. Côté européen, la Finlande a stoppé sa production de germanium, du fait des sanctions pesant sur la RDC auprès de laquelle elle se fournissait. Sanctions que les autorités chinoises, pour leur part, ne prennent pas en compte.

Le cobalt est lui utilisé dans les batteries et dans les superalliages. Les entreprises chinoises représentent 40% de la production minière et plus de 60% de celle de raffiné. De son côté, l'Europe produit 15% du cobalt raffiné, notamment à la raffinerie de Kokkola en Finlande (11%) et à celle de Nikkelverk en Norvège (3%). Avant 2016 et son rachat par CMOG en RDC, TFM et Kokkola étaient la propriété de Freeport McRoan. La mine fournissait donc directement la raffinerie en minerai. C'est toujours le cas actuellement, mais l'augmentation des besoins et des capacités en Chine peut faire craindre certaines tensions. Les technologies de transformation des minerais en produits directement utilisables dans l'industrie de défense représentent un enjeu clé, plus important même que la production de ces mêmes minerais. Toutefois, après les investissements dans les matières premières (en Afrique notamment), la Chine semble vouloir monter en puissance sur ce segment de la chaîne de valeur mettant en danger l'industrie occidentale. Cela a déjà été observé pour les terres rares, mais également pour d'autres métaux, dont le gallium, le germanium et donc, le cobalt.

45

Le cobalt, co-produit du cuivre et du nickel, est particulièrement présent en RDC et en Zambie dans ce que l'on surnomme la « Copperbelt », la ceinture de cuivre. Cette zone qui a des ramifications en Afrique du Sud et au Zimbabwe, a fait l'objet d'un intérêt particulier de la Chine, et ce depuis la fin des années 1990 lorsque la Non-Ferrous Metal Mining Group Corporation Limited (NFCA) rachetait la mine de cuivre de Chambishi en 1998 (Belligoli, 2011). En 2007, un prêt de 8,5 milliards de dollars a été fait à la RDC pour investir dans les infrastructures minières, routières et

ferroviaires. L'entreprise Socomine est créée, fruit d'une *joint-venture* entre l'entreprise d'État Gécamines (32 %) et un consortium de 5 entreprises chinoises (68 %) : China Railway Group Ltd, Sinohydro Corporation, China Railway Sino-Congo Mining Ltd, Sinohydro Harbour Co Ltd, China Railway Resources Development Ltd. Avant le rachat de de la mine de Tenke Fungurumé (TFM) par China Molybdenum (CMOC) en 2016, plusieurs acquisitions directes ont complété ces investissements. Ainsi, l'entreprise Jinchuan a racheté l'entreprise Meteorex tandis que Minmetal rachetait Anvil Mining qui possédaient des actifs miniers dans la région. Originellement, ces deux entreprises exploitaient respectivement le nickel et le zinc. L'achat de ces actifs a non seulement permis l'acquisition de quantités appréciables de cobalt et de cuivre, mais également de compétences techniques et d'expérience⁴⁵.

Sur ce dernier point, le cas des platinoïdes est particulièrement significatif. Alors que les métaux de ce groupe sont prisés dans la fabrication de catalyseurs pour les pots d'échappement des véhicules diesel, 80 % de leur production provient de quatre entreprises et de deux pays (Anglo-Platinum, Impala Platinum, Lonmin Platinum (Afrique du Sud) et Norilsk (Russie)). Elle est complètement intégrée et le développement des technologies et des infrastructures est coûteux à mettre en œuvre, notamment au niveau de la phase de concentration. La Chine est donc dépendante, tant en termes technologiques qu'en termes d'approvisionnement. Cela explique qu'elle cherche à investir non seulement dans la production de ressources, mais également dans leur transformation. L'acquisition des entreprises sud-africaines Baprrplats Mineral (2016) et Blue Ridge Platinum (2013), détentrices d'actifs miniers pour les platinoïdes, découle de cette stratégie.

Un exemple résume à lui seul une certaine cohérence de la stratégie chinoise en Afrique. Il s'agit du Cameroun où le gouvernement chinois vient d'annuler une partie de la dette camerounaise tout en commençant à négocier le développement du port en eau profonde de Kibil. En parallèle, Jiangxi Rare Earth & Rare Metals Tungsten Group Corporation s'intéresse aux activités de Geovic Cameroon PLC, junior américaine qui souhaite mettre en exploitation la réserve de cobalt, de nickel et de manganèse située dans les régions de l'Est et du Sud du Cameroun. Cela lui permettrait d'accentuer sa position dominante sur le cobalt et d'accéder à de nouveaux débouchés.

46

La dépendance de la Chine vis-à-vis de l'Afrique n'est pas réciproque dans les mêmes proportions. Néanmoins, elle est importante sur certaines matières premières et peut créer des zones de coopération. Les « package deal » dérivés du modèle angolais (voir infra) ont été d'une importance décisive pour pénétrer le marché africain, mais leur structure même rend leur maniement lourd et peu aisé. Les acquisitions directes ou les participations à des projets déjà engagés sont montées en puissance ces dernières années et permettent une plus grande souplesse ainsi que l'acquisition d'expériences. Toutefois, ces initiatives sont soumises aux fluctuations du marché, comme le montre l'annulation d'un contrat pour la fourniture de 30 000 tonnes de cobalt à l'entreprise GEM par Glencore, signé en 2018, alors que les prix du cobalt étaient au plus haut ; ils ont depuis diminué des deux tiers.

⁴⁵ Alves Ana Christina, *China's Economic Statecraft and African Mineral Resources: Changing Modes of Engagement*, South African Institute of International Affairs (SAIIA), janvier 2013.

LA BRI, NOUVEAU VECTEUR DES INVESTISSEMENTS CHINOIS DANS LES INFRASTRUCTURES EN AFRIQUE

L'Afrique ne représente en aucun cas une cible privilégiée pour la Chine en termes de sécurisation des approvisionnements pétroliers et gaziers. La production engendrée par les compagnies chinoises est négligeable par rapport aux besoins d'importation du pays. En revanche, l'Afrique, par son ouverture aux investisseurs étrangers, a clairement été identifiée, dès les années 1990, comme un tremplin potentiel pour l'internationalisation des compagnies pétrolières chinoises. Certes, les difficultés rencontrées par les compagnies chinoises en Afrique au cours de ces vingt dernières années (guerre civile au Soudan du Sud, conflit fiscal avec le gouvernement tchadien, scandale de corruption au Nigéria et au Gabon, etc.) ont contribué à ralentir les ardeurs initiales. Elles font néanmoins partie de ce processus d'apprentissage de la compétition internationale, qui se poursuit, en particulier via la mise sur pied de consortiums avec les grandes compagnies occidentales comme Total, BP ou encore ENI.

Si l'Afrique revêt une importance pour la Chine, en particulier dans le cadre de la BRI, ce n'est pas tant pour ses ressources que pour les opportunités d'investissements qu'elle offre, dans tous les secteurs, et notamment pour la construction d'infrastructures. Les besoins y sont énormes et les entreprises chinoises de BTP ont entrepris depuis longtemps de développer leurs activités sur le continent, en réalité bien avant le lancement de la BRI. La coopération sino-africaine est ancienne, mais certainement encore plus fructueuse grâce à la BRI. Entre le début des années 2000 et 2017, la Chine a investi environ 87 milliards de dollars en Afrique, dont 24,2 milliards pour le transport et 17,6 milliards dans le secteur de l'énergie⁴⁶.

47

Il n'existe pas de liste officielle des projets chinois en Afrique, qui se comptent probablement par centaines. Aujourd'hui, absolument tous les secteurs économiques sont concernés. Après la première vague des entreprises chinoises entrées en Afrique, principalement dans le secteur extractif, la seconde fut centrée sur la construction d'infrastructures extérieures, principalement des ports, puis la troisième davantage dédiée aux infrastructures intérieures, permettant notamment de connecter les ports à l'hinterland africain grâce à des routes, voies ferrées, etc. Une quatrième vague d'investissements s'est récemment ajoutée dans le secteur manufacturier, l'agriculture ou encore les nouvelles technologies et les télécommunications, autant de secteurs où les entreprises chinoises ne sont pas nécessairement publiques. En raison de son positionnement stratégique sur la route maritime entre la Chine et l'Europe, les pays de la corne de l'Afrique (Djibouti, le Kenya, l'Égypte et l'Éthiopie) sont assez logiquement le cœur de cible des investissements de la BRI en Afrique. Mais au-delà de ces pays phares, quasiment tous les pays africains sont visés, dont la Tanzanie, le Nigéria, l'Afrique du Sud, l'Angola, le Cameroun, la Zambie, etc. Partout, les entreprises chinoises de construction et d'ingénierie y sont chargées d'ériger ou de moderniser les infrastructures-clés de communication. On peut notamment citer⁴⁷ :

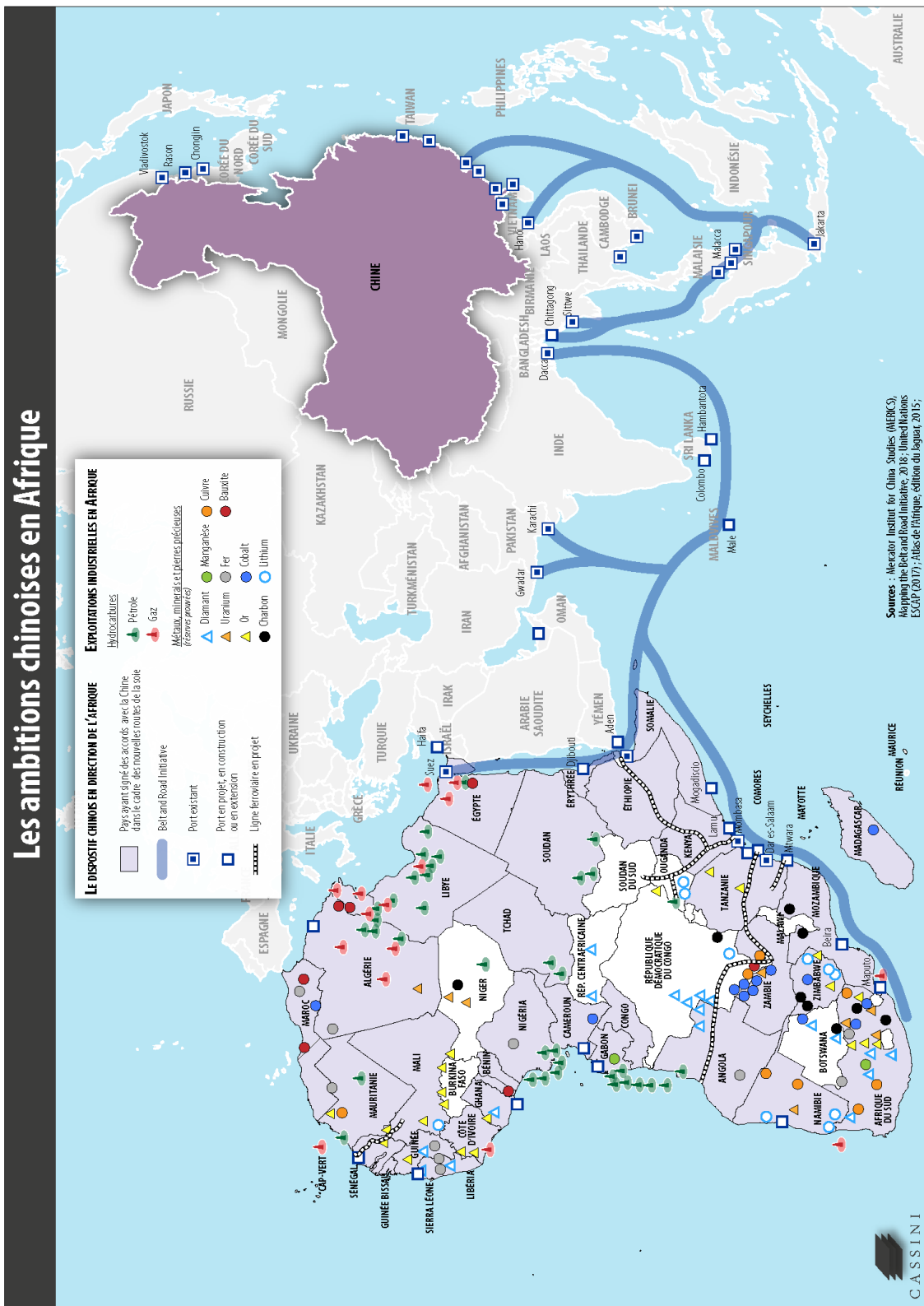
- le port de Doraleh à Djibouti (terminal pétrolier et de conteneurs situé juste à côté de la base militaire chinoise), financé par la China Merchants Holdings Intl (CMHI) et achevé en 2017 ;
- la liaison ferroviaire de 750 km entre Addis-Abeba et Djibouti, construite par le China Railway Group Ltd (CREC) et la China Civil Engineering Construction Corporation (CCECC), achevée en 2017 grâce à un prêt de 2,4 milliards de dollars. Les équipements sont également chinois (ainsi que les normes techniques) ;

⁴⁶ Brautigam et al, 2017

⁴⁷ Voir cartes en annexe

- la liaison ferroviaire de 470 km entre Nairobi et le port de Mombassa, construite par la China Road and Bridge Corporation (CRBC) et entrée en service en janvier 2018 ;
- la liaison ferroviaire (185 km) entre Abuja et Kaduna au Nigéria, construite par la China Civil Engineering Construction Corporation et mise en service en 2016 ;
- la réhabilitation de la voie ferrée entre la Tanzanie et la Zambie, construite avec l'aide de la Chine dans les années 1970, avec une extension prévue jusqu'au port angolais de Lobito ;
- la centrale hydroélectrique Gibe III en Éthiopie, d'une capacité de production de 1.870 MW, financée par un prêt de la Banque industrielle et commerciale de la Chine (ICBC), construite par l'Italien Salini Impregilo, dotée d'équipements électromécaniques du Chinois Dong Fang Electric Corp ;
- le port d'Alexandrie, opéré par la compagnie de Hong-Kong Hutchison Ports ;
- le port en eaux profondes de Lekki (à proximité de Lagos, Nigéria) construit par la China Harbour Engineering LFTZ Entreprise (CHELE) ;
- les liaisons ferroviaires entre Calabar, Lagos et Ibadan au Nigéria construites par la China Civil Engineering Construction Corporation (CCECC) ;
- la liaison ferroviaire entre Khartoum et Port Soudan sur la mer Rouge ;
- les ports en eaux profondes à Kribi au Cameroun et à Bagamoyo en Tanzanie ;
- le gazoduc Mtawara-Dar Es Salaam (Tanzanie) ;
- la centrale hydroélectrique de Zungeru au Nigéria ;
- l'expansion de l'aéroport de Lusaka en Zambie ;
- la centrale hydroélectrique de Kafue (Zambie), d'une capacité de production de 750 MW, par l'entreprise Sinohydro ;
- le gazoduc Renaissance de 2 600 km entre le Mozambique et l'Afrique du Sud construit notamment par le China Petroleum Pipeline Bureau et la China Petroleum Technology Development Corporation pour 6 milliards de dollars, etc.

CARTE N°3 : LES AMBITIONS CHINOISES EN AFRIQUE



ÉLÉMENTS DE CONCLUSION : LES NOUVELLES STRATÉGIES DE LA CHINE EN AFRIQUE

L'AFRIQUE, NOUVEAU MARCHÉ ET TREMPLIN DE L'INTERNATIONALISATION DES COMPAGNIES CHINOISES

Les raisons profondes de l'intérêt de la Chine pour l'Afrique ne sont pas d'accéder à ses ressources énergétiques et minières, qui sont, en particulier pour le pétrole, largement insuffisantes pour satisfaire les besoins de l'économie chinoise. L'approvisionnement pétrolier, gazier et en minerais de la Chine repose en réalité avant tout sur des logiques de marché et sont payées au prix du marché : si ces matières premières sont exportées vers la Chine, c'est parce que c'est là que se trouve la demande. De plus, les importations depuis l'Afrique doivent inévitablement emprunter la voie maritime, et ne résolvent donc pas, en soi, l'un des principaux enjeux pour la Chine : échapper au contrôle des États-Unis qui assurent la sécurité des flux maritimes passant par le détroit de Malacca.

Pour les compagnies pétrolières chinoises, qui aspirent à devenir des acteurs capables de rivaliser avec les grandes compagnies pétrolières internationales, l'Afrique reste néanmoins une région stratégique. Même si leur implication dans le développement des gisements sur le continent s'avère relativement limitée, l'Afrique leur permet de progresser dans leur internationalisation. Il s'agit pour elles de se constituer un portefeuille de réserves diversifiées (car c'est sur cette base que sont valorisées les multinationales pétrolières que les compagnies chinoises aspirent à imiter) et d'acquérir des compétences de management et de maîtrise technologiques, facteurs essentiels dans la (future) compétition avec les Majors. Pour l'heure, elles ne cherchent pas réellement à rivaliser avec ces dernières, car elles n'en ont pas (encore) les moyens, ni technologiques, ni organisationnels. Mais à terme, les compagnies chinoises sont appelées à devenir des concurrentes directes des plus grandes multinationales pétrolières, avec cependant une différence majeure : elles bénéficient pleinement du soutien financier et diplomatique de l'État chinois.

50

Tremplin de l'internationalisation du capitalisme d'État chinois, l'Afrique constitue également un marché non négligeable pour la production de biens et de services chinois (en particulier dans la construction d'infrastructures), voire même un espace de sous-traitance (installations d'usines chinoises de textile dans les zones franches en Éthiopie par exemple). La croissance des échanges commerciaux entre l'Afrique et la Chine a explosé au cours de ces deux dernières décennies, passés de 10 milliards de dollars en 2000 à plus de 200 milliards en 2018. Si la balance commerciale avec la Chine a été globalement favorable à l'Afrique jusqu'en 2012, affichant même parfois un large excédent, elle est en revanche depuis lors marquée par des déficits commerciaux importants (46 milliards de dollars en 2016, l'équivalent du déficit commercial de l'Afrique avec le reste du monde, alors que le volume des échanges commerciaux de l'Afrique avec la Chine ne représentait que 15 %

du volume de ses échanges avec le reste du monde)⁴⁸. Dans certains pays spécifiques, le déséquilibre est particulièrement prononcé, reflet d'une stratégie commerciale chinoise parfaitement fonctionnelle. Ainsi, alors que la Chine n'absorbe que 1 à 2 % des exportations du Kenya, d'Égypte ou du Nigéria (trois pays phares de la BRI en Afrique), elle représente entre 10 et 20 % des importations de ces pays. Au Kenya, les importations de ciment chinois ont par exemple été multipliées par dix en 2016, sous l'effet de la construction du chemin de fer Nairobi-Mombasa par une entreprise chinoise.

UNE DÉPENDANCE FINANCIÈRE AUX CONSÉQUENCES GÉOPOLITIQUES

Premier partenaire commercial du continent, la Chine n'est cependant pas un grand investisseur, contrairement aux idées reçues. Les IDE chinois vers l'Afrique représentent seulement 1,2 % de l'ensemble des IDE de la Chine dans le monde, et ont même tendance à baisser en valeur absolue⁴⁹ ... En réalité, la Chine n'investit pas dans les infrastructures en Afrique : elle les finance et les construit, en étant davantage un créancier et un prestataire de services qu'un investisseur, tandis que l'Afrique est davantage un client qu'un partenaire. Car ce sont *in fine* bien les pays africains qui paient pour ces infrastructures, en s'endettant vis-à-vis de la Chine selon un schéma parfaitement élaboré.

La plupart des projets de construction d'infrastructures menés par la Chine dans les pays africains sont pris en charge par la China Development Bank (CDB), la China Exim Bank et Sinosure qui montent les financements, obtiennent les assurances de crédit à l'exportation et apportent les prestataires de services chinois. Outre le fait que les banques chinoises se distinguent de leurs homologues occidentales en prêtant sous les taux de marchés et à de meilleures conditions de remboursement⁵⁰, la particularité du mode de financement chinois tient au fait que les prêts octroyés aux pays africains à conditions préférentielles (également appelés prêts « concessionnels ») sont conditionnés à l'engagement de contractants chinois pour assurer la construction des infrastructures (pratique appelée le prêt lié, ou *tied lending*). Cela concerne les entreprises d'État, mais également les entreprises privées, à l'instar du prêt de 200 millions de dollars octroyé au Nigeria par la CDB et conditionné à l'achat de matériel au géant chinois des télécommunications Huawei, une entreprise à capitaux privés. En général, les contrats de prêt prévoient qu'au moins 50 % du montant octroyé soit dépensé au bénéfice d'entreprises chinoises ; ce pourcentage atteindrait 70 % dans le cas de l'Angola. Ainsi, par le biais de son aide financière aux pays africains (et plus globalement tous les pays participants à la BRI), le gouvernement chinois finance ainsi indirectement l'internationalisation de ses entreprises en leur garantissant des contrats avec les pays aidés.

Un niveau supplémentaire de sophistication est atteint dans le cas des prêts octroyés à l'Angola dans les années 2000. À l'époque, alors en froid avec le Fonds monétaire international (FMI) qui accuse le gouvernement d'opacité et refuse d'aider le pays sans une profonde amélioration de sa gouvernance, l'Angola signe une série d'accords de prêts avec la China Exim Bank. Ceux-ci

⁴⁸ <https://www.pairault.fr/sinaf/index.php>

⁴⁹ Les flux d'investissements directs étrangers (IDE) de la Chine vers l'Afrique sont passés de 3,4 milliards de dollars en 2013, à 3,2 milliards en 2014, puis 2,9 milliards en 2015 et 2,4 milliards en 2016 (soit un montant égal à celui des IDE chinois en Allemagne).

⁵⁰ La Chine ne respecte pas les normes internationales en matière de financement du développement et ne divulgue pas les montants ni les conditions des prêts qu'elle offre. Si une partie des prêts d'État de la Chine à l'étranger reposent sur des conditions commerciales non concessionnelles, d'autres bénéficient de taux d'intérêt avantageux compris entre 1,5 et 3 % pour une période de 15 à 20 ans avec un délai de grâce pour dettes ou retard de paiement de 5 à 7 ans. Voir Brautigam Deborah, Diao Xinshen, McMillan Margaret, Silver Jed, « Chinese Investment in Africa: How Much do we Know? », Private development entreprise in low income countries (PEDL), Synthesis Series, n°2, octobre 2017.

prévoient, non seulement l'obligation pour l'Angola de faire appel à des entreprises chinoises pour réaliser au moins 70 % des projets d'infrastructure, mais également que la (future) production pétrolière serve de garantie (*oil-backed loans*). Cet accord, dont les modalités ont été dupliquées ailleurs dans le monde sous le terme de « modèle angolais » (des matières premières, mais également des infrastructures pouvant servir de garantie), aurait ainsi donné à la Chine un accès privilégié (et probablement à bas coût) au pétrole de la Sonangol (qui elle-même produit peu, mais dispose d'importantes quantités de brut obtenues au titre de *profit oil* dans le cadre des contrats de partage de production). Ainsi, en plus d'être potentiellement dommageable pour le tissu industriel local (l'industrie textile africaine par exemple, qui peine à survivre face à la concurrence des produits chinois bon marché), l'offensive commerciale de la Chine en Afrique tend, par les modalités de son modèle financier, à placer les pays aidés dans des situations d'endettement parfois intenable. Au moins une vingtaine de pays engagés dans la BRI se trouvaient dans une situation de vulnérabilité face au surendettement, à l'instar de Djibouti dont la dette envers la Chine représente 80 % du PIB du pays.

Certes l'Afrique reste encore beaucoup plus endettée vis-à-vis des pays occidentaux qu'elle ne l'est vis-à-vis de la Chine. Sur la quarantaine de partenaires africains de la Chine dans le cadre de la BRI, seuls trois l'ont pour principal créancier : la République du Congo, Djibouti et la Zambie. Sur l'ensemble de l'Afrique, les deux tiers de la dette extérieure des pays africains sont dus à des créanciers privés (dont certains sont chinois) ou multilatéraux ; seuls 20 % de la dette des pays africains émanent de financements gouvernementaux chinois. De plus, la Chine a démontré par le passé sa capacité à accorder des remises de dettes⁵¹, et à accepter la renégociation de certains projets (en Malaisie notamment).

52

Il n'empêche, cette situation de surendettement place un certain nombre de pays dans une position de dépendance vis-à-vis de la Chine, avec des conséquences potentiellement très négatives sur leur souveraineté. Car en finançant la construction d'infrastructures sur le continent grâce à des prêts aux gouvernements africains, la Chine se place en position de mettre la main sur certaines infrastructures stratégiques, comme elle l'a fait ailleurs dans le monde. En 2017, le Sri Lanka a dû céder le port de Hambantota à des sociétés d'État chinoises dans le cadre d'un bail de 99 ans, contre une remise de dette d'un montant de 8 milliards de dollars en 2017. De même, la Chine a obtenu la concession bail de 40 ans pour le port de Gwadar au Pakistan.

Ces précédents ont sonné comme une alarme en Afrique de l'Est, où la Chine pourrait de la même manière prendre le contrôle d'infrastructures dans des pays très endettés comme Djibouti et le Kenya. En février 2019, le Parlement kenyan a d'ailleurs ouvert une enquête sur les circonstances dans lesquelles le port stratégique de Mombasa dans l'océan Indien était utilisé en garantie du prêt que le gouvernement avait obtenu de la China Exim Bank pour la construction du chemin de fer Mombasa-Nairobi.

LA CONSTRUCTION D'UNE NOUVELLE CLIENTÈLE DIPLOMATIQUE ET SES LIMITES

Plus qu'à l'Afrique, la BRI profite économiquement d'abord et avant tout à la Chine, en lui permettant d'accéder à de nouveaux marchés, et s'emparer d'infrastructures essentielles et influencer sur les décisions stratégiques des pays de la région. Surtout, en contrepartie de ses largesses, la

⁵¹ En 2015, la Chine a renoncé à 40 millions de dollars que lui devait le Zimbabwe ; en 2018, à 7 millions que lui devait le Botswana ; en 2019, la Chine a annoncé dispenser l'Éthiopie de lui payer les intérêts sur ses dettes contractées dans le cadre de la BRI.

Chine espère bien obtenir des avantages géopolitiques concrets. Grâce à la BRI, le cercle des amis de la Chine ne cesse de s'élargir. Plus d'une centaine de pays (généralement moins développés que la Chine) et d'organisations internationales ont exprimé leur soutien à l'initiative⁵². Cette influence politique est d'ores et déjà visible dans le cas des relations des pays africains avec Taïwan : depuis la rupture des relations diplomatiques par le Burkina Faso en mai 2018, l'Eswatini (ex-Swaziland) est le dernier pays africain à entretenir des relations avec Taïwan, alors que l'Afrique fut longtemps une cible de choix de la diplomatie du chéquier menée par Taipei.

Plus qu'ailleurs dans le monde, Pékin a progressivement mis en place en Afrique un réseau d'influences très diverses, dont le paravent institutionnel est le Forum sur la Coopération Sino-Africaine (FOCAC, pour Forum on China-Africa Cooperation), une instance de coopération créée en 2000 et destinée à asseoir dans la durée l'emprise chinoise sur le continent africain. Organisé tous les trois ans et alternant entre un pays africain et la Chine, le FOCAC est devenu, au fil de ses éditions, un véritable instrument de mise en place de la feuille de route des relations sino-africaines, en matière de développement, d'investissements et de « dialogue Sud-Sud », totalement déconnecté de l'orbite diplomatique occidentale. Les grandes orientations de la stratégie chinoise, les aides et les projets sur le continent y sont annoncés, au point de devenir incontournables pour les chefs d'État africains, qui s'y pressent tous, rappelant ce qu'étaient, il y a encore une vingtaine d'années, les sommets France-Afrique pour les dirigeants d'Afrique francophone. Lors du dernier forum, tenu à Pékin en septembre 2018, une aide d'un montant de 60 milliards de dollars pour l'Afrique fut annoncée, devant servir à financer huit programmes spécifiques sur une durée de 3 ans, dont des projets industriels, la construction d'infrastructures ou encore le financement de bourse d'études au bénéfice d'étudiants africains.

Pour autant, et malgré le fait que les relations sino-africaines soient systématiquement présentées comme « gagnant-gagnant », tant par les Chinois que par les dirigeants africains qui n'hésitent pas à ouvrir toujours davantage leurs marchés aux produits en provenance de Chine, la position de plus en plus hégémonique de la Chine dans les économies africaines est devenue une source de mécontentements et de critiques dans une partie des populations africaines. Face au respect souvent approximatif des normes sociales et environnementales par les entreprises chinoises, les actes antichinois sont de plus en plus nombreux et la contestation parfois violente. L'hostilité grandit d'autant que les bénéfices que les populations locales africaines tirent de ces projets chinois en termes d'emplois sont souvent faibles (ou du moins perçus comme tels), à cause de la propension des entreprises chinoises à faire directement venir de la main-d'œuvre de Chine. C'est notamment le cas en Éthiopie, au Kenya, en Tanzanie, en Ouganda et en Zambie, où des grèves très violentes ont eu lieu en 2014 dans des mines opérées par des compagnies chinoises.

Face à ces critiques, la Chine cherche à modifier son image en insistant sur la nécessité de mieux prendre en compte les attentes et les préoccupations de pays hôtes, notamment en développant, en plus des grands projets d'infrastructures, plus de petits projets, censés mieux répondre aux besoins immédiats des populations locales, et en mettant davantage l'accent sur les échanges culturels (« people to people ») dans le domaine de l'éducation, du tourisme, de la coopération scientifique, etc. Une véritable stratégie de communication et de propagande a été lancée par la Chine sur le continent africain afin de souligner les bienfaits que la BRI apporte aux pays partenaires et aux populations locales.

⁵² Liste complète sur https://eng.yidaiyilu.gov.cn/info/iList.jsp?site_id=CMSydylyw&cat_id=10076

ENGAGEMENTS SÉCURITAIRES ET MILITAIRES

Contre toute évidence, la Chine nie systématiquement toute motivation géostratégique derrière la BRI. Or, non seulement la Chine utilise la BRI pour asseoir sa stature internationale tout en consolidant la légitimité du régime, à la fois auprès de sa population et à l'étranger, mais surtout la BRI permet à la Chine de justifier une présence militaire accrue à l'international et l'établissement de nouvelles bases militaires à l'étranger. De manière répétée, la Chine a clairement indiqué son intention de garantir la sécurité des projets BRI, sans préciser toutefois les méthodes qui pourraient être employées. En pratique néanmoins, il apparaît que la Chine cherche à sécuriser ses intérêts liés à la BRI par le biais d'une coopération militaire renforcée avec les forces armées des pays hôtes, mais également en déployant ses propres forces armées⁵³ et en ayant recours aux services de sociétés de sécurité privées⁵⁴. Le contrôle d'infrastructures de transport par des entreprises d'État chinoises facilite évidemment grandement ces efforts de déploiement militaire. Dans plusieurs cas (dont Djibouti, Walvis Bay (Namibie), Gwadar (Pakistan), Hambantota (Sri Lanka) et Le Pirée (Grèce)), les investissements d'entreprises chinoises dans les ports ont été suivis par des déploiements réguliers de la marine et par des accords militaires renforcés.

Le déploiement est également terrestre. Compte tenu de la nature stratégique des investissements chinois en Afrique (tels que les ports, les chemins de fer, les oléoducs, les gazoducs et les centrales électriques), certains gouvernements africains considèrent les attaques contre les intérêts chinois comme une menace pour leur propre sécurité nationale. Signé par les dirigeants africains en 2018, le Plan d'action Chine-Afrique en vigueur stipule que la sécurité des grands projets économiques intérieurs et la sécurité des ressortissants chinois et des entreprises chinoises sont prioritaires pour les services de renseignement, l'armée et la police. Au Kenya, ce sont d'ailleurs les services de sécurité chinois eux-mêmes qui ont mis en place et formé une division de police chargée de protéger le chemin de fer Mombasa-Nairobi. Dans sa tentative de neutraliser les menaces pesant sur ses investissements, Pékin fournit également et de manière croissante des technologies permettant de renforcer les capacités locales en matière de collecte de renseignements, de surveillance, de suivi et d'intervention (y compris des technologies de reconnaissance faciale, récemment fournies à l'Angola, à l'Éthiopie, au Zimbabwe ou encore au Burkina Faso, problématique pour les libertés individuelles).

54

Vaste programme multidimensionnel, la BRI ne se juge pas sur base de résultats quantifiable ou de critères de performance objectifs. Dans de nombreux cas, les projets ont probablement été choisis, tout autant pour leur rentabilité économique que pour des motifs géopolitiques. Car les manifestations intangibles de BRI sont aussi importantes, sinon plus, que ses résultats physiques concrets. Avec la BRI, Pékin renforce non seulement son image de puissance véritablement mondiale, mais elle développe également un réseau à plusieurs niveaux de liens politiques, économiques, culturels, sécuritaires avec un très large ensemble de pays abritant les deux tiers de la population mondiale. C'est à cela, et à l'influence croissante de la Chine et à sa domination à venir sur toute cette partie du monde, que se mesure le véritable succès de BRI, bien plus que dans le nombre de kilomètres de voies ferroviaires ou de *pipelines* construits ces dernières années. Alors qu'elle ne manque pas une occasion de se poser en alternative face aux pays occidentaux et de

⁵³ La marine chinoise maintiendrait dorénavant au moins cinq cuirassés et plusieurs sous-marins en rotation continue dans l'océan Indien.

⁵⁴ Les entreprises de sécurité privées chinoises telles que DeWe Security et Frontier Services Group, dont le personnel se recrute essentiellement parmi les anciens membres des forces spéciales, du renseignement et de la police, sont de plus en plus présentes en Afrique, notamment l'Angola, l'Éthiopie, le Nigéria, le Soudan, le Sud-Soudan, le Zimbabwe ou encore la Somalie. Elles ont d'ailleurs déjà participé à des opérations, comme lors du sauvetage de 29 otages chinois dans l'État du Kordofan, au Soudan, en 2012, ou lors de l'évacuation de 300 employés chinois du secteur pétrolier pris dans les combats dans la capitale du Sud-Soudan en 2016.

leurs pratiques supposées d'ingérence (consistant à conditionner leurs aides au respect des droits de l'Homme et des principes de bonne gouvernance), la Chine consolide ainsi, grâce à la BRI, son influence et sa clientèle diplomatique, d'ores et déjà perceptible dans l'alignement (au moins implicite) de la plupart des pays africains derrière la Chine dans sa guerre commerciale contre les États-Unis.

RÉFÉRENCES ESSENTIELLES

SUR LA BRI ET SA DIMENSION STRATÉGIQUE

Voir les travaux de Nadège Rolland, Senior Fellow au National Bureau of Asian Research (<https://www.nbr.org>) et notamment sa dernière publication : « Securing the Belt and Road Initiative. China's Evolving Military Engagement Along the Silk Roads », *NBR Special Report #80*, septembre 2019, 103 pages.

Voir aussi Joel Wuthnow, “Chinese Perspective on the Belt Road Initiative: Strategic Rationales, Risks, and Implications”, *China Strategic Perspectives*, n°12, Center for the Study of Chinese Military Affairs, octobre 2017, 45 pages.

SUR LES IMPLICATIONS DE LA BRI EN AFRIQUE

Voir les travaux de Paul Nantulya de l’Africa Center for Strategic Studies sur <https://africacenter.org>

POUR UNE ANALYSE ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE DE LA BRI EN AFRIQUE (ET BASE DE DONNÉES)

Voir le site de Thierry Pairault (EHES) “Chine-Afrique, Présence chinoise en Afrique”, <https://www.pairault.fr/sinaf/index.php>

Nombreuses bases de données statistiques sur les liens économiques et financiers entre la Chine et l’Afrique.



Observatoire
de la sécurité des flux
et des matières énergétiques

RAPPORT #1 – Octobre 2019

LA BELT AND ROAD INITIATIVE ET LA STRATÉGIE DE SÉCURISATION DES APPROVISIONNEMENTS ÉNERGÉTIQUES CHINOIS EN AFRIQUE

Par

PHILIPPE COPINSCHI

CATHERINE LOCATELLI

MANFRED HAFNER

RAPHAËL DANINO-PERRAUD

SAMUEL CARCANAGUE

L'**Observatoire de la sécurité des flux et des matières énergétiques** est coordonné par l'Institut de relations internationales et stratégiques (IRIS), en consortium avec Enerdata et Cassini, dans le cadre d'un contrat avec la Direction générale des relations internationales et de la stratégie (DGRIS) du ministère des Armées.

Au travers de rapports d'études trimestriels, de séminaires et de travaux cartographiques, l'objectif principal de cet observatoire consiste à analyser les stratégies énergétiques de trois acteurs déterminants : la Chine, les États-Unis et la Russie. Le consortium vise également à :

- Proposer une vision géopolitique des enjeux énergétiques, en lien avec les enjeux de défense et de sécurité ;
- Croiser les approches : géopolitique, économique et sectorielle ;
- S'appuyer sur la complémentarité des outils : analyse qualitative, données économiques et énergétiques, cartographie interactive ;
- Réunir différents réseaux : académique, expertise, public, privé.

L'Observatoire est coordonné par Samuel Carcanague, chercheur à l'IRIS, et rassemble une équipe d'une vingtaine de chercheurs et professionnels.

© DGRIS – Octobre 2019